

Un réseau de narcotrafiquants démantelé à Béchar  
**Saisie de près de 107 kg de kif traité**

P05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

*Le journal du citoyen* 24ème année

N°7151 - MARDI 08 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Président de la BID**  
**«L'Algérie est l'un des contributeurs majeurs de la Banque»**

P04

Le ministre français des Affaires étrangères à Alger

## Algérie-France: Retour à la normale ?



Lire en page 03

P07

**ORAN**

Avril 2025 riche en événements et célébrations de dates  
**Oran s'apprête à renouer avec la symbiose**

Gendarmerie nationale

**Découverte d'un entrepôt clandestin pour le stockage de viandes blanches**

Belgaid

**Cambriolage nocturne dans une cafétéria**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

150ème Assemblée de l'UIP

## Boughali veut unifier la position arabe et africaine

**L**e président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, samedi à Tachkent (Ouzbékistan), en sa qualité de président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), une réunion consacrée à la concertation et à la coordination autour du projet de la clause d'urgence qui sera présentée lors des travaux de la 150ème Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). M. Boughali a coprésidé, avec le président de l'Assemblée nationale du Zimbabwe, M. Jacob Mudenda, "une réunion cruciale pour unifier la position arabe et africaine concernant la clause d'urgence présentée lors des travaux de l'Assemblée de l'UIP", précise un communiqué.

qué de l'APN. La réunion a constitué "une opportunité importante pour unifier les vues et les positions sur les questions urgentes inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée, notamment celles liées à la cause palestinienne et à la situation actuelle dans la région. A cet effet, l'Algérie s'est imposée comme un acteur clé dans le renforcement de la coordination arabo-africaine, réaffirmant ainsi son engagement ferme à défendre les causes justes et à soutenir les efforts visant à construire des consensus au sein des espaces parlementaires multilatéraux, ce qui reflète sa position en tant que force de proposition et médiateur fiable sur la scène internationale", ajoute la même source.

Baccalauréat professionnel

## Rencontre de coordination entre Sadaoui et Oualid



**L**e ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ont examiné, dimanche à Alger, l'état d'avancement du travail de l'équipe chargée de l'élaboration du projet relatif au baccalauréat professionnel et à la création de lycées professionnels, a indiqué un communiqué du ministère de l'Education nationale. Lors d'une rencontre de coordination, les deux ministres ont souligné la nécessité de "finaliser tous les détails permettant de mener à bien ce projet ambitieux" et d'"élaborer une straté-

gie de communication efficace permettant aux élèves concernés et à leurs parents d'accéder à toutes les informations et données liées à l'orientation vers l'enseignement professionnel sanctionné par un baccalauréat professionnel et à ses débouchés", précise le communiqué. A cette occasion, MM. Sadaoui et Oualid ont appelé à "mettre à profit la semaine nationale de l'information, qui sera organisée ce mois-ci au niveau des établissements d'enseignement, pour permettre aux élèves et à leurs parents d'accéder à toutes les informations liées au baccalauréat professionnel", selon la même source.

Réunions annuelles des institutions financières arabes

## Bouzred à la tête d'une délégation au Koweït

**L**e ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participera à la tête d'une délégation de son département ministériel et de représentants de la Banque d'Algérie, aux travaux des réunions annuelles communes des institutions financières arabes, qui se tiendront ce mercredi au Koweït, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Organisées par les institutions financières arabes,

ces réunions "constituent un événement majeur pour la coopération économique et financière arabe. Elles permettent aux pays membres de ces institutions de se rencontrer, d'échanger sur les enjeux économiques régionaux, d'approuver les bilans et états financiers, et d'examiner le programme de travail propre à chaque institution", souligne la même source.

Présidence de la République

## Le wali d'Adrar Ali Bouguerra limogé

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, dimanche, aux fonctions du wali d'Adrar, M. Ali Bouguerra, et chargé le Secrétaire général de la wilaya, M. Rachid Cherid, de gérer les affaires de la wilaya, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Ali Bouguerra, en sa qualité de wali d'Adrar, et chargé M. Rachid Cherid, Secrétaire général de la wilaya, de gérer les affaires de la wilaya", lit-on dans le communiqué.

Commerce intérieur

## Zitouni préside une réunion de coordination avec les cadres du ministère



**L**e ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination avec les cadres du ministère, consacrée à la présentation du programme de modernisation du secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national dans le cadre de l'application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a rapporté un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, le ministre a annoncé "le lancement, à partir de ce mois d'avril, d'une série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du marché, notamment les organisations professionnelles, les opérateurs économiques, les com-

merçants et les associations de protection du consommateur". Ces rencontres visent à "associer tous les partenaires à l'enrichissement des projets de textes législatifs et organisationnels relatifs à la modernisation du secteur, en adéquation avec les mutations socio-économiques", a fait savoir le ministre. Dans ce contexte, M. Zitouni a affirmé que le programme de modernisation qui vise "une gestion rationnelle et transparente des marchés nationaux", repose sur des outils numériques et de contrôle modernes ainsi que des réseaux de distribution organisées, d'autant plus qu'il préserve le pouvoir d'achat du citoyen et encourage l'investissement dans les grands et moyens espaces commerciaux.

## Soraya Mouloudji reçoit le président de l'ABEF et le DG de la BADR

**L**a ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a reçu, dimanche à Alger, le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), et directeur général de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), Mohand Bouraï, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du délégué général de l'ABEF, Rachid Belaid, s'inscrit dans le cadre des objectifs visant à "renforcer le partenariat et la coopération avec les instances nationales dans les domaines liés à la promotion des programmes du sec-

teur de la solidarité nationale", a précisé le communiqué. "Plusieurs propositions pratiques formulées à cette occasion seront concrétisées par un accord de coopération", note la même source. Parmi les principaux points convenus initialement, "l'élaboration d'un programme d'action s'étalant du 20 au 27 de ce mois, au niveau des établissements spécialisés dans l'éducation et l'enseignement relevant du secteur de la solidarité nationale, et ce, dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière, qui coïncide avec le 27 avril de chaque année", ajoute-t-on de même source.

Le ministre français des Affaires étrangères à Alger

## Algérie-France : Retour à la normale?

Par B.Habib

**A**lgérie-France, ce qu'ont déci-  
dé les deux présidents algé-  
rien et français ? Le MAE fran-  
çais, Jean Noël Barrot, a été à Alger  
pour débloquer la crise après plus de  
huit mois de vives tensions et de dé-  
clarations «polémique uses» susci-  
tées par son ministre de l'intérieur Bruno Retailleau. Le ministre de l'Eu-  
rope et des Affaires étrangères de la République française, M. Jean-Noël Barrot, a, dès son arrivée en Algérie, plaidé pour l'«apaisement». Il est clair que la France est en train, depuis peu, de réactiver les «mécanismes» afin de relancer sa coopération avec l'Algérie après des mois de tumultes as-  
sourdisants et de tapages médiatiques sans fin, provoqués par l'extrême droite et une partie de la droite avec en prime les sorties de son ministre de l'intérieur. Représentant officiel de l'Etat français et de son président élu Macron, Jean Noël Barrot, en visite à Alger depuis dimanche, a, pour lourde mission de «reconstruire» ce que Brunot a «démoli». Porteur d'un message d'Emmanuelle Macron, Jean Noël Barrot a appelé à un retour à la normale aux partenariats entre les deux pays.

Il a exprimé, dimanche à Alger, la volonté de son pays de reconstruire "un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé" avec l'Algérie, dans l'intérêt mutuel des deux pays. "Je suis venu à Alger pour porter un message du président de la République : la France souhaite tourner la page des tensions actuelles pour reconstruire un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé avec l'Algérie", a déclaré le ministre français à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le MAE français a fait part de la volonté de son pays à «lever le rideau» pour reprendre l'expression du président algérien et à privilégier un partenariat d'«égal à égal» avec l'Algérie. Il a eu des conversations de plus de deux heures avec le président de la république Abdelmadjid Tebboune. Par cette visite qui ne sera pas forcément la dernière, les deux pays espèrent recadrer leur vision et aplanir leurs divergences. M. Barrot s'est dit réjoui d'être accueilli en Algérie et honoré par l'invitation du président algérien. Ce qui prouve une nouvelle fois que l'Algérie n'a jamais fermé les portes du dialogue à condition que la France digne éclaircir ses positions officiel-

les à l'égard de l'Algérie. "Je me réjouis d'être aujourd'hui en Algérie. Je remercie de son invitation le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec qui je me suis entretenu longuement en présence de mon collègue (le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines), Ahmed Attaf, avec lequel j'ai également eu une réunion de travail très utile ce matin", a-t-il dit. "J'ai tenu à honorer cette invitation dans les plus brefs délais, moins d'une semaine après l'appel téléphonique entre les Présidents Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune", a-t-il mentionné. "Nous avons vécu ces derniers mois une période de tensions inédite qui ne sert ni les intérêts des Algériens ni ceux des Français. Nous avons certes des divergences, nous ne pouvons les occulter, mais les liens humains, historiques et culturels qui nous unissent, je pense en particulier aux nombreuses familles franco-algéries dont la vie se partage de part et d'autre de la Méditerranée, doivent nous conduire à reprendre le dialogue et à réinstaurer la coopération entre nos deux pays", a-t-il relevé, affirmant que "nos relations institutionnelles doivent être à la hauteur des relations humaines entre nos deux pays".

Il a indiqué que la France "souhaite retrouver les voies de la coopération avec l'Algérie dans notre intérêt mutuel, toutes les voies de la coopération, dans un souci d'efficacité et de résultats pour nos compatriotes". Avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le ministre M. Ahmed Attaf, "nous avons mis sur la table, avec franchise, l'ensemble des sujets qui nous ont préoccupés ces derniers mois afin de décliner les principes posés par les deux Présidents lors de leur entretien du 31 mars et de retrouver la dynamique et l'ambition fixées par les deux chefs d'Etat dans la déclaration d'Alger de 2022", a-t-il ajouté. Barrot a annoncé que « Nous avons décidé de le faire avec sérieux, discréption et efficacité, en réactivant dès aujourd'hui l'ensemble des mécanismes de coopération dans tous les secteurs. « Nous revenons à la normale et pour reprendre les mots du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le rideau se lève » a-t-il souligné. "Le rideau se lève d'abord dans notre coopération sur le plan de la sécurité. Les contacts entre les services de renseignement re-

prennent. Une réunion des plus hauts responsables de la sécurité de nos deux pays est désormais actée. Et de même nous aurons un dialogue stratégique sur le Sahel", a-t-il ajouté. Il a par ailleurs indiqué avoir confirmé au président de la République "la visite prochaine" du Garde des Sceaux, laquelle "s'accompagnera de la reprise du dialogue judiciaire entre nos deux pays". "Nous avons beaucoup d'enjeux de coopération, notamment sur les conditions d'exécution rogatoire sur le dossier sensible des biens mal acquis", a-t-il relevé. "J'ai évoqué, et le Garde des Sceaux aura l'occasion de le préciser, l'invitation par les services en charge du Parquet national financier à leurs homologues algériens de juridiction compétente à se rendre à Paris pour étudier tous les dossiers", a-t-il précisé. Barrot a fait savoir que "dans le champ des mobilités, les deux Présidents ont convenu de la reprise, sans délai, de la coopération migratoire, ce qui m'a été confirmé par le Président Abdelmadjid Tebboune", expliquant que les questions des "réadmissions et visas seront traitées dans le cadre des dialogues via les procédures normales et fluides de la coopération consulaire". Le Président Abdelmadjid Tebboune a indiqué qu'il était "favorable à une rencontre prochaine entre les consuls algériens en France et les Préfets. Nous allons maintenant l'organiser en lien avec le ministère algérien des Affaires étrangères", a-t-il soutenu. "Nous sommes également convenus de travailler aux contenus des accords qui régissent nos relations sur le plan des mobilités, sur le plan migratoire et d'identifier les enrichissements nécessaires pour les rendre plus efficaces", a-t-il poursuivi. S'agissant du domaine économique, "nous avons eu l'occasion de rappeler les difficultés apparues ces derniers mois s'agissant du développement de nos échanges, en particulier dans le secteur agro-alimentaire, automobile et du transport maritime et à faire avancer des projets industriels structurants", a précisé M. Barrot. Le Président Abdelmadjid Tebboune "m'a assuré de sa volonté de donner (aux échanges) une nouvelle impulsion. Le président du MEDEF recevra son homologue du CREA le 19 mai prochain et nous avons acté la tenue, avant l'été prochain, d'une réunion du Comité mixte économique algéro-français qui permettra d'aborder tous ces sujets", a-t-il relevé.

## Point de Vue

Par Hichem B.

### Un peuple en voie d'extermination dans l'indifférence

I est des fractions dans le temps où la raison semble déserter l'intellect. Toutes les théories bien pensées sur l'humanisme sont frappées de désuétude à l'épreuve des faits commis par... des humanoïdes. Le fait qu'un peuple soit en voie d'extermination par un autre sans âme ni conscience, ne fait même pas ciller ceux qui se sont autopropagés gardiens de la paix dans le monde, en s'octroyant des contrats CDI au conseil de sécurité. Bien au contraire, ils lui légitiment le droit de se défendre en massacrant soixante mille êtres humains, pour «venger» mille quatre cents victimes. Oui il s'agit bien de vengeance à laquelle s'adonne un état voyou imbû du soutien de tous les occidentaux. Ceux-là mêmes qui l'ont marginalisé pendant des siècles dans leur société, catégorisé comme une masse de citoyens-bougres de seconde zone, et même livré aux instincts suprémacistes et génocidaires des criminels de l'acabit d'Hitler et de ses émules. Aujourd'hui, ils croient encore pouvoir solder une dette faite d'accumulation d'ères entières de racisme, de spoliation de toutes sortes, de tueries et de gazage de masse. Aucun soupçon de compassion ne s'échappe dans les forums où l'on décortique des actualités sanglantes. Aucun signe d'affliction n'effleure l'allure des faiseurs d'opinion sévissant dans les plateaux dédiés à la glorification des «faits d'armes», réalisés contre une population civile désarmée. Pas le moindre frémissement à la vue d'un enfant en haillons, échappé par miracle et pleurant toutes les larmes de son frêle corps, cherchant parmi les décombres fumants de ce que fut sa maison familiale, un signe de vie de ses parents ou de ses frères et sœurs. Le bruit des déflagrations, le souffle des bombes et les flammes des mitrailles aveugles ont eu raison de toute lucidité. Plus personne dans ce monde en cataclysme ne peut se prévaloir d'appartenance à une civilisation avancée dans le bon sens. La progression allant plutôt à contre-courant de tous les idéaux, nourris à l'âme des défis du futur qui se voulaient prometteurs. Au cours d'un débat sur la radio Europe 1, l'animateur Pascal Praud acculé à donner son avis, a justifié l'agression d'Israël en la qualifiant de légitime. Exit les grands principes de nécessité, d'immediateté et de proportionnalité de la riposte qui existent bel et bien en droit français. Mais la recherche de l'audience est dans ce genre de cas plus importante que de se soucier du sort dramatique de millions de gens, de s'encombrer l'esprit avec les problèmes de destruction des écoles et des hôpitaux, ou de s'inquiéter de la famine qui décime cette population entassée dans les réduits de la bande de Gaza, non encore rasés par l'armée sioniste. C'est dire que l'on est loin de l'équité, de la morale. Et encore plus de la justice.

Devoir de mémoire

## Benjamin Stora bientôt en Algérie

Par Nadira FOUDAD

**L**'historien français Benjamin Stora pourrait se rendre incessamment en Algérie sur invitation du président Tebboune. La date de ce séjour n'a pas encore été dévoilée. Sur un autre volet, la prochaine réunion de la commission Algéro-française sur le devoir de mémoire dont les travaux ont été gelés temporairement suite à la détérioration de la relation bilatérale entre les deux pays et les voix de discorde de l'extrême-droite française à l'encontre de l'Algérie, se tiendra à Paris, à une date qui sera fixée après la rencontre entre le ministre des Affaires algérien Ah-

med Attal et son homologue français Jean Louis Barrot qui effectue une visite de travail en Algérie. En attendant, le président Tebboune vient d'inviter l'historien Benjamin Stora, qui fait un excellent travail de mémoire sur la guerre et la colonisation française, à se rendre à Alger pour poursuivre le travail sur la restitution de biens historiques. À l'ordre du jour, des échanges entre le ministre français des Affaires étrangères avec le président Tebboune, a figuré inévitablement la question de la Mémoire dont le travail a été freiné pendant les mois de la crise diplomatique. Le travail a ainsi repris depuis l'appel téléphonique entre les deux chefs d'Etat algé-

rien et français pour amorcer la crise de la relation bilatérale entre les deux pays. Parmi les sujets et les dossiers brûlants abordés lors de cet appel téléphonique à la veille de la fête de l'Aïd, figure la controversée question de la mémoire algérienne, un travail sur lequel s'est penché l'historien français, Benjamin Stora, qui dirige la commission mixte, côté français. Après les fortes brouilles entre Alger et Paris, cet appel téléphonique entre Tebboune et Macron a permis de valider le terrain suffisamment laminé à une reprise de relation bilatérale et économique-financière entre les deux pays. Toutefois et concernant certains dossiers en suspens, il a été notamment

question de reprise de concertation avec ladite commission chargée de la mémoire et présidée côté algérien par Mohamed Lahcen Zaghidi et Benjamin Stora par la partie française. Son président côté algérienne Mohamed Lahcène Zeghidi vient de rappeler la reprise des activités en vue de concrétiser le protocole d'accords conclus depuis la première jusqu'à la cinquième réunion. Selon lui, «?le dossier de la mémoire constitue la pierre d'achoppement sur laquelle seront rebâties les prochaines relations entre l'Algérie et la France, à travers une approche sincère et pragmatique?», soutient-il, en écho à son vis-à-vis, l'historien français Benjamin Stora.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**L'inquiétante chute du pétrole**

**D**ans la nuit du lundi, les prix du pétrole ont fortement chuté, atteignant leur plus bas niveau depuis 2021. Le baril de pétrole américain est passé sous les 60 dollars, tandis que le Brent a baissé de 2,47 %. L'or, qui a atteint un niveau record la semaine dernière, a également chuté dans le contexte d'une baisse générale des marchés. Cette chute du pétrole s'explique par l'effondrement des bourses mondiales, provoqué par l'annonce de nouveaux tarifs douaniers de Donald Trump. Bien que les produits énergétiques ne soient pas directement visés, les cours du pétrole sont sensibles à l'instabilité économique. La Chine a également annoncé une riposte avec des droits de douane de 34 % sur les produits américains à partir du 10 avril. Les nouveaux droits de douane vont ralentir les échanges commerciaux mondiaux, notamment entre la Chine et les États-Unis. Moins de marchandises seront transportées, ce qui réduira la demande en pétrole, essentiel pour le transport maritime. Cette baisse de la demande contribue à la chute des prix du pétrole, illustrant les premiers signes d'une récession économique. «Les prix du pétrole ont chuté plus fortement que les actions depuis que Trump a dévoilé les détails des tarifs douaniers au milieu de la semaine dernière, le déclin étant exacerbé par les plans d'augmentation de la production de l'OPEP+», a déclaré Satoru Yoshida, analyste des matières premières chez Rakuten Securities, à Reuters. «Une vague de tarifs douaniers de représailles au niveau mondial pourrait porter un coup important à l'économie mondiale, rendant une reprise à court terme du marché pétrolier difficile à envisager», a-t-il précisé. Le président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, a déclaré que les nouveaux tarifs douaniers de Trump étaient «plus importants que prévu» et que les retombées économiques le seraient probablement aussi, a rapporté Reuters. L'Arabie saoudite a poussé le groupe pétrolier de l'OPEP+ à augmenter la production le 3 avril pour punir les nations qui ne respectaient pas les réductions de production et pour améliorer potentiellement les relations avec le président américain Donald Trump. Malgré la baisse continue des prix du pétrole, le ministre saoudien de l'énergie, le prince Abdulaziz bin Salman, a mis en garde contre de nouvelles augmentations de la production si le Kazakhstan, l'Irak et d'autres pays en surproduction ne se conforment pas à leurs objectifs, a rapporté Reuters le 4 avril, citant des sources non identifiées de l'OPEP+.

**Président de la BID****«L'Algérie est l'un des contributeurs majeurs de la Banque»**

**L**e président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), Muhammed Ben Sulaiman Al-Jasser, a affirmé, dimanche, que l'Algérie est l'un des contributeurs majeurs de la banque, réitérant la volonté du Groupe de contribuer au développement économique du pays. Au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Al-Jasser a déclaré : "L'Algérie est parmi les Etats fondateurs de la BID et l'un de ses contributeurs majeurs, et c'est pourquoi il est de notre devoir d'être présents en Algérie et de fournir tous les efforts possibles pour aider à accélérer son développement économique". Al-Jasser a adressé ses sincères remerciements au président de la République pour "l'exposé détaillé qu'il a présenté sur le développement économique de l'Algérie qui nous est si chère". "J'ai été

profondément rassuré par la volonté et la détermination qui caractérisent les programmes de développement économique à moyen et long terme en Algérie", a-t-il dit. Concernant les assemblées annuelles de la Banque, prévues en Algérie du 19 au 22 mai prochain, le président de la BID s'est dit satisfait du déroulement des préparatifs. "Le président de la République m'a rassuré qu'il présidera la cérémonie d'ouverture de ces assemblées qui rassembleront 57 Etats membres représentés par les ministres des Finances et de l'Economie ainsi que des gouverneurs des banques centrales, pour débattre de toutes les questions économiques auxquelles sont confrontés les pays membres et des plans visant à accélérer le développement économique dans ces pays", a-t-il déclaré. "Je suis en visite en Algérie pour deux jours, une occasion pour rencontrer le mi-

nistre des Finances et le gouverneur de la BID, Abdelkrim Bouzred pour passer en revue les préparatifs liés aux assemblées annuelles, afin qu'elles se déroulent dans des conditions dignes d'un grand pays comme l'Algérie, mais aussi à la hauteur de la BID dans le but d'attirer les investissements vers l'Algérie à l'avenir". Al-Jasser s'est réjoui des réalisations accomplies par l'Algérie, faisant part de son espoir "lors de sa prochaine visite en mai, de voir de nouvelles réalisations dans divers domaines, notamment les chemins de fer dont Monsieur le président de la République m'a longuement parlé. Ce sont là des projets ambitieux qui augurent d'un avenir prometteur pour ce pays généreux". "Qu'Allah préserve l'Algérie pour son peuple et accorde réussite à ses dirigeants pour réaliser les aspirations de ce peuple ambitieux", a-t-il conclu.

**Développement de la filière lithium****Arkab reçoit le chercheur et scientifique algérien Pr Karim Zaghib**

**L**e ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le Pr Karim Zaghib, chercheur et scientifique algérien, pour faire le point sur les consultations relatives au développement de la filière lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique pour une transition énergétique axée sur les ressources minérales nationales et leur valorisation au niveau local, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Tafer, du secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, a été consacrée au "suivi de l'état d'avancement des consultations relatives au développement de la filière

lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique d'une vision globale pour une transition énergétique axée sur l'exploitation des ressources minérales nationales et leur valorisation au niveau local dans un cadre industriel intégré". Cette rencontre, la deuxième entre les deux parties, vise à renforcer la coopération scientifique et technique en soutien au processus de transition énergétique en Algérie. L'accent a été mis sur "l'importance de la mise en place d'une structure de coordination pour le groupe de travail dont l'installation a été décidée lors de la précédente rencontre, afin d'assurer un suivi efficace et de faciliter la mise en œuvre des projets liés au développement de cette filière". A cette occasion, M. Arkab a souligné "la nécessité d'accélérer le rythme de travail et d'identifier les projets priori-

taires, notamment ceux liés à la valorisation du lithium et d'autres minéraux critiques, à travers le développement d'une chaîne de production locale intégrée incluant les étapes d'exploration, de transformation, de fabrication et de formation, contribuant ainsi à la création d'une valeur ajoutée, mais aussi d'emplois durables", selon la même source. A cet effet, il a été convenu d'entamer l'élaboration d'un plan d'action détaillé incluant les étapes essentielles pour le développement de la filière lithium, en identifiant les projets prioritaires et en assurant une exploitation optimale des ressources que recèle l'Algérie. Il a également été convenu de mettre en place un programme de formation pour la qualification des compétences nationales dans ce domaine, ajoute le ministère.

**Energie****Accord entre Sonatrach et le partenaire américain, Baker Hughes**

**L**e groupe Sonatrach a conclu dimanche à Blida un accord avec son partenaire américain Baker Hughes dans la filiale Algesco, spécialisée dans la réparation et maintenance de turbines, en vue de diversifier sa production pour investir le marché africain. "Il est important de diversifier la production de la société de réparation et maintenance des turbines et compresseurs destinés aux véhicules industriels de Sonatrach et Sonelgaz, dans une perspective d'intégrer les marchés africains", a indiqué le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de la société Algesco, située dans la zone industrielle Guerouaou de Boufarik, en présence des P-DG de Sonelgaz et de la compagnie américaine "Baker Hughes", respectivement Mourad Adjali et Lorenzo Simonelli. Il a ajouté qu'une "importance extrême" sera accordée à Algesco, qui fait office d'"important outil" pour Sonatrach et Sonelgaz, au regard des opérations de maintenance et de réparation qu'elle réalise à leur profit, à travers, a-t-il dit, "un plan de développement spécial qui lui conférera un caractère international et lui permettra d'intégrer les marchés africains". Sachant que cette société opère actuellement à une échelle régionale intégrant notamment la Tunisie et l'Egypte. Lorenzo Simonelli s'est dit, pour sa part, "heureux" d'être en Algérie, exprimant son souhait de "développer le partenariat qui unit les deux pays dans ce domaine". Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune" qui a "encouragé Sonelgaz et Sonatrach à intégrer le marché africain", a noté, à son tour, le P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjali. Il a souligné avoir convenu, lors de cette rencontre avec le partenaire américain

"Baker Hughes" de diversifier la production de cette société grâce à la réalisation de turbines à gaz d'une capacité moyenne de 20, 30 et 50 mw, qui font l'objet d'une "forte demande", sur le marché africain, notant que l'entreprise a reçu plusieurs demandes de pays africains, à l'instar du Burkina Faso, le Niger et le Sénégal. "A partir de cette tribune, nous nous apprêtons à nous lancer effectivement dans la conquête du marché africain", a-t-il ajouté. L'opportunité a permis aux responsables de Sonatrach, Sonelgaz et Baker Hughes, en tant que partenaires dans la filiale Algesco, "d'effectuer une inspection des différents ateliers et d'aborder, lors d'une réunion organisée sur le site, le plan de développement de cette société", a rapporté un communiqué rendu public par le groupe Sonatrach. Selon le communiqué, le PDG de Sonatrach et son homologue de la compagnie américaine Baker Hughes ont

"passé en revue l'état d'avancement de la 3e phase du projet de renforcement du gisement de Hassi R'Mel. Ils ont souligné l'importance du respect des délais fixés pour ce projet stratégique". Les discussions entre les deux parties ont, également, porté sur les moyens de consolider les relations de coopération existantes dans le domaine de la fabrication des équipements énergétiques et sur la recherche de nouvelles opportunités de nature à renforcer le futur partenariat avec Baker Hughes. Hachichi et Simonelli ont évoqué la relance des activités de la société mixte APAC, spécialisée dans les équipements industriels et les pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures. A noter que la compagnie américaine Baker Hughes est un partenaire de Sonatrach dans les filiales Algesco et APAC, tout en contribuant à plusieurs projets de développement vitaux dans le secteur de l'énergie en Algérie.

## Nouveau rapport de la Banque mondiale Réduire de moitié l'exposition à la pollution d'ici 2040

Selon un nouveau rapport de la Banque mondiale, des mesures ciblées pourraient permettre de réduire de moitié le nombre de personnes exposées à des niveaux dangereux de pollution atmosphérique d'ici à 2040. Un espoir pour la santé environnementale mondiale. Intitulé « Accélérer l'accès à un air pur sur une planète vivable », ce document clé met en lumière le potentiel considérable de l'action publique pour diminuer significativement la concentration de particules fines, particulièrement nocives pour la santé humaine. La Banque mondiale souligne que la pollution de l'air extérieur est majoritairement due aux activités humaines. Ainsi, des changements de politique dans les secteurs clés tels que l'agriculture, le développement urbain, le transport et l'industrie sont essentiels pour réduire ces émissions polluantes. Agir sur ces leviers est crucial pour améliorer durablement la qualité de l'air. « L'amélioration de la qualité de l'air est un impératif urgent tant sur le plan sanitaire qu'économique », affirme Axel van Trotsenburg, directeur général senior de la Banque mondiale. « La bonne nouvelle, c'est que les solutions existent et qu'elles sont à notre portée. En nous concentrant sur les secteurs qui ont le plus d'im-

pact et en actionnant les leviers que constituent la volonté politique, les données et les financements, nous pouvons parvenir à un air plus pur et plus sain de notre vivant ». Le rapport met en évidence l'intérêt des mesures qui soutiennent l'indépendance énergétique ou réduisent les émissions tout en luttant contre la pollution atmosphérique, car elles offrent un excellent rapport coût-efficacité. Les retombées économiques de ces politiques intégrées de gestion de la qualité de l'air sont chiffrées à un montant impressionnant de 2.400 milliards de dollars à l'horizon 2040. Investir dans un air pur est donc non seulement bénéfique pour la santé, mais aussi un moteur de croissance économique. Pour une lutte efficace contre la pollution, la Banque mondiale insiste sur la nécessité d'une coopération à l'échelle des bassins atmosphériques, reconnaissant que la pollution ne s'arrête pas aux frontières et nécessite une approche transnationale. Cette collaboration est essentielle pour un impact significatif sur la qualité de l'air. Le rapport identifie trois axes d'action prioritaires pour les responsables publics: Renforcer la gouvernance pour mettre en place des cadres réglementaires efficaces et les faire appliquer, garantissant ainsi

une meilleure gestion de la qualité de l'air. Améliorer les données sur la qualité de l'air pour un suivi précis et une prise de décision éclairée, permettant d'orienter efficacement les politiques environnementales. Compléter les ressources publiques par des investissements privés pour financer les solutions et les technologies propres, favorisant l'innovation pour un air plus pur. La Banque mondiale rappelle que la pollution de l'air extérieur est responsable du décès prématuré d'environ 5,7 millions de personnes chaque année, dont 95% surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Outre son impact sanitaire dévastateur, la pollution atmosphérique engendre des pertes de productivité et une réduction de l'espérance de vie, coûtant à l'économie mondiale près de 5% de son PIB. Ces chiffres soulignent l'urgence d'agir pour la santé publique et la croissance économique. Ce rapport offre un message d'espoir, soulignant qu'une action concertée et ciblée peut significativement améliorer la qualité de l'air que nous respirons, avec des bénéfices considérables pour la santé humaine et l'économie mondiale. Il appelle à une mobilisation rapide et ambitieuse pour saisir cette opportunité de construire un avenir plus sain et plus durable.

## Air Algérie

**Lancement du vol inaugural Alger-Abuja**

Une nouvelle ligne aérienne d'Air Algérie reliant Alger à Abuja (Nigéria) a été inaugurée, dimanche, à l'aéroport international Houari Boumediene (Alger). La cérémonie de lancement du vol inaugural, assuré par un avion d'Air Algérie de type Boeing 737-600, s'est déroulée sous la supervision du Secrétaire général du ministère des Transports, M. Djamel Eddine Abdellah Dridi, du chargé d'affaires de l'ambassade du Nigéria en Algérie, M. Abdussalam Alwan Habu, et de la directrice de la division commerciale d'Air Algérie, Mme Hosnia Kaoua. Cette ligne directe sera assurée une fois par semaine avec un départ d'Alger vers Abuja tous les dimanches à 19h30 et une extension vers Douala (Cameroun). Le vol retour d'Abuja vers Alger est programmé chaque vendredi à 03h30 du matin. A cette occasion, le SG du ministère des Transports a qualifié cet événement d'"historique", qui s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre des démarches visant à faire de l'aéroport d'Alger un hub régional, rappelant que l'ouverture de cette ligne aérienne directe intervient dans le cadre de la mise en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre des accords de coopération bilatérale dans le domaine aérien entre les deux pays. De son côté, le diplomate nigérian a exprimé ses remerciements au peuple et au gouvernement algériens, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre l'Algérie et le Ni-

géria, qualifiant cette initiative "d'opportunité exceptionnelle" pour son pays et pour le continent africain en général. M. Habu a précisé que cette nouvelle ligne aérienne ouvrira des perspectives prometteuses pour le renforcement des échanges commerciaux et l'organisation d'événements sportifs entre les deux pays, soulignant qu'elle est aussi un marché prometteur pour la compagnie Air Algérie, compte tenu du grand nombre d'habitants au Nigéria et de sa place économique dans le continent africain. Il a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'appartenance de l'Algérie et du Nigéria à de nombreuses organisations africaines, régionales et internationales, ce qui renforce, a-t-il dit, les opportunités de coopération et d'intégration entre les

deux pays dans divers domaines. Il a rappelé, dans ce cadre, la signature de l'accord de réalisation du projet de gazoduc transsahélien (Algérie-Nigéria-Niger), permettant de consolider les relations économiques entre les deux pays. De son côté, Mme Kaoua a adressé ses remerciements aux autorités algériennes et nigérianes pour leur soutien, affirmant que cette ligne contribuera au renforcement des échanges économiques et touristiques entre les deux pays. Elle a ajouté que le lancement de cette ligne coïncide avec le plan de la compagnie pour la modernisation de la flotte, avec l'acquisition de 16 nouveaux avions et la transformation d'Alger en un hub régional reliant l'Afrique à l'Europe et au Moyen-Orient.

## Caisse nationale de retraite (CNR)

**Retraités nés au mois d'avril appelés à renouveler leurs documents justificatifs**

La Caisse nationale de retraite (CNR) a appelé les bénéficiaires de pensions ou d'allocation de retraite nés au mois d'avril à renouveler leurs documents justificatifs durant le mois en cours, indique, dimanche, un communiqué de la Caisse. "Le renouvellement des documents s'effectue soit à travers la technique de reconnaissance faciale pour les bénéficiaires de pension directe, via la plateforme mobile « RetraiteDz » pour les bénéficiaires de pension de réversion ou bien en se rapprochant du siège de l'agence locale", précise la même source. Pour le renouvellement annuel de la pension directe, les documents concernés sont "une fiche familiale d'état civil avec mentions marginales ou un certificat de vie pour les retraités célibataires". Pour les bénéficiaires de pension de réversion, les documents à renouveler, selon le cas, sont les suivants: Pour la veuve: un certificat de non-mariage, une fiche familiale d'état civil avec mentions marginales. Pour la fille orpheline majeure: un certificat de non-remariage et une attestation de non-activité professionnelle rémunérée.

Un réseau de narcotrafiquants démantelé à Béchar

**Saisie de près de 107 kg de kif traité**

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béchar ont annoncé, dimanche, le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le transport et le trafic de drogues, ainsi que la saisie d'une importante quantité de kif traité, estimée à près de 107 kg. Selon un communiqué de ces services, cette opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Abadla. Ils ont réussi à déjouer une tentative d'introduction de cette importante quantité de drogue, qui était soigneusement dissimulée dans un véhicule utilitaire. L'intervention a eu lieu suite au contrôle d'un véhicule utilitaire en provenance de Tindouf, effectué par les gendarmes au point de contrôle de Hammamuir. Lors de la vérification des documents administratifs, une forte odeur de drogue émanant du véhicule a alerté les forces de l'ordre. Lorsque les gendarmes ont demandé au conducteur d'ouvrir la porte arrière, celui-ci a pris la fuite en direction de la wilaya de Béchar, abandonnant ses papiers sur place. Un dispositif d'interception a été immédiatement mis en place par les unités de la Gendarmerie nationale d'Abadla. Les éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation de cette commune ont réussi à stopper le véhicule à environ 10 km du point de contrôle. Grâce à leur vigilance, 3 suspects ont été appréhendés et deux véhicules ont été saisis. L'enquête approfondie a permis de mettre au jour une autre affaire connexe, liée à la falsification de sceaux et de documents officiels. Suite à ces découvertes, le procureur de la République près le tribunal d'Abadla a été saisi.

## Naâma

**Un accident de la circulation fait 10 blessés**

Un accident de la route survenu, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la wilaya de Naâma a fait 10 blessés, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le sinistre s'est produit aux alentours de 1h00 du matin sur la route nationale N°6, à environ 10 km de Mecheria. Selon la même source, un bus assurant la liaison entre Tlemcen et Béchar a dévié de sa trajectoire avant de percuter une glissière de sécurité. Les secours de la Protection civile sont immédiatement intervenus sur les lieux pour prendre en charge les victimes, qui présentaient des blessures de gravité variable, avant de les évacuer vers l'hôpital le plus proche pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités locales ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident, rappelant une fois de plus l'importance de la prudence au volant, notamment sur les longs trajets.

## Hammam Sokhna (Sétif)

**Saisie de plus de 24 kg de câbles de cuivre volés**

Les éléments de la sûreté de daïra de Hammam Sokhna (wilaya de Sétif) ont saisi 24,3 kg de câbles de cuivre volés et ont arrêté un suspect repris de justice, a-t-on appris samedi auprès de la sûreté de wilaya. Exploitant des informations relatives au vol par une personne de câbles en cuivre du réseau d'électricité, des investigations intenses ont été lancées et ont conduit à l'identification du suspect arrêté en flagrant délit de possession de 27 faisceaux de câbles en cuivre dénudés pesant 24,3 kg, a indiqué le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Ferahta. La même source a précisé que les investigations approfondies ont montré que ces câbles volés sont ceux de poteaux d'éclairage public. Au terme des procédures légales, la police judiciaire a constitué un dossier pénal contre le suspect âgé de 38 ans qui a été présenté devant le parquet compétent près le tribunal d'El Eulma, a-t-on précisé.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De  
Mascara  
Direction de  
l'hydraulique

## Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 1 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public : la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Mascara NIF 099029015051429 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 04/2025 du 17/02/2025 Paru aux quotidiens nationaux CARREFOUR D'ALGERIE 17/02/2024 2025/02/23 dans le cadre de l'opération : « acquisition des petits matériels, équipements et matériels d'intervention pour l'achèvement du transfert de la gestion du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) par les communes vers l'algérien des eaux (ADE) »

Qu'à l'issue de l'analyse des offres est attribué provisoirement le projet relatif à :

Objet du lot	Entreprise	Montant	Délais	Note technique	Obs
Lot n°02 : Acquisition d'équipements et outillages.	AOUED ABDELMADJID TIARET NIF : 186142700748190	83.027.490,00	10 JOURS	80	Moins Disant

Concernant le Lot n°01 : Acquisition de Matériels d'intervention, est déclaré infructueux pour motif : aucun pli n'a été réceptionné dans ce lot.

Conformément à l'article 56 DE la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le soumissionnaire qui conteste le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire.

Les autres soumissionnaires sont invités pour ceux qui le souhaite à se rapprocher des services de la direction de l'hydraulique de la wilaya de mascara, au plus tard 03 jours à compter du 1er jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, à prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005245 08.04.2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 095431019122435

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 03 / 2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 ; portant réglementation des marchés publics La Direction de l'Education de la Wilaya d'Oran informe les soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offre National N° 05/2024 RELATIF A :

« Renouvellement des équipements aux profils des établissements de cycle Moyen » programmes 2024

Qu'à l'issue des résultats obtenus par la commission d'évaluation des offres ont permis l'attribution provisoire en faveur des fournisseurs suivants :

N°	Lot	Fournisseurs	NIF	Évaluation Tech	Délais d'Excusions	Montant Avant Correction	Montant Après Correction	MOTIF DE CHOIX	Obs
1	Acquisition Mobiliers De Classes	BGIN	181310114777185	78,33	7	36 402 100,00	36 402 100,00	Moin Disant	/
2	Acquisition de Mobiliers Administratifs	Sarl l'équipe frère Mechéri	000631039005060	54,75	8	2 471 778,75	2 471 778,75	Moin Disant	/
3	Acquisition de Matériels informatique	ALCOM Computer	167310108830143	80,00	7	19 099 500,00	19 099 500,00	Moin Disant	/

Les soumissionnaires non retenus ont un délai de 10 jours ; à compter de la première date de parution du présent avis presse pour formuler leurs recours.

Le Directeur de l'Education

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005283 08.04.2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



WILAYA DE CHLEF

DAIRA DE BOUKADIR

COMMUNE DE BOUKADIR

du matricule fiscale de la commune : N° 098502129066125

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : .03/2025  
le président de l'assemblée populaire communale de Boukadir lance un «AVIS D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales» pour la réalisation du projet suivant:

Rénovation du réseau d'eau potable a al-bouacheria tranche 1

Rénovation d'une partie du réseau d'assainissement du quartier 08 mai 1945 et d'une partie de

chemin menant au marché hebdomadaire

- les entreprises algériennes disposant des capacités professionnelles, financières et technique suivantes :

- Rénovation du réseau d'eau potable a al-bouacheria tranche 1
- A) Copie de certificat de qualification activité principale hydraulique 03 ou plus ( en cours de validité)
- B) moyenne des bilans financiers des années 2020/2021/2022/2023 supérieur ou égale à 10.000.000,00 DA
- C) attestation de bonnes exécutions pour un projet similaire réseau d'eau potable (A.E.P) (marchée procédure formelles ou marche publique dans le cadre de procédures adaptées d'un montant supérieur ou égal à 10.000.000,00DA) pendant une des années à partir de 2017- réalisé par un maître d'ouvrage public.

Rénovation d'une partie du réseau d'assainissement du quartier 08 mai 1945 et d'une partie de

chemin menant au marché hebdomadaire

- A) Copie de certificat de qualification activité principale hydraulique 03 ou plus ( en cours de validité)

- B) moyenne des bilans financiers des années 2020/2021/2022/2023 supérieur ou égale à 10.000.000,00 DA

- C) attestation de bonnes exécutions pour un projet similaire travaux réseau d'assainissement (marchée procédure formelles ou marche publique dans le cadre de procédures adaptées d'un montant supérieur ou égal à 10.000.000,00DA) pendant une des années à partir de 2017- réalisé par un maître d'ouvrage public.

- Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC service de

l'Equipment contre paiement de la somme de 10.000,00 DA pour chaque projet auprès du trésorier intercommunal boukadir non remboursable.

- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Le dossier de candidature contient	L'offre technique	L'offre financière
1. la déclaration de candidature rempli signée ,daté et cacheté .		1. La lettre de soumission rempli daté signée et cachetée.
2. La déclaration de probité rempli signée et cachetée		2. Bordereau des prix unitaires rempli en lettre et en chiffre signée et cachetée par l'opérateur.
3. Une copie de l'acte constitutif de la société.		3. la mémoire technique justificative rempli signée et cachetée et non compilable
4. certificat d'existence C20		4. Devis quantitatif et estimatif : rempli daté signée et cachetée par l'opérateur.
5.les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engage l'entreprise .		5. Certificat d'existence C20
6- Copie de certificat de qualification activité principale en hydraulique suivant cahier des charges .		6. Certificat d'existence C20
7-Copie Liste du personnel vise par la CNAS. ( en cours de validité) suivant cahier des charges		7. La déclaration à souscrire signée et cachetée
8- certificat attestation de mise à jour CNAS (valable)		8. Cahier de charge dument signé et cachetée -par l'opérateur il contient à la fin de sa page la phrase lu et accepté écrit à la main .
9- Copie de liste de matériel avec pièces justificatives (carte grise ou carte jaune+ assurance+ facture) valable suivant cahier des charges		9. la mémoire technique justificative rempli signée et cachetée et non compilable
10- Certificats de bonnes exécutions suivant cahier des charges		10. Certificats de bonnes exécutions suivant cahier des charges
11- bilans financiers( suivant cahier des charges)		11. La date limite de dépôt des offres à 14h00 en séance publique au siège de la commune (service de l'Equipment) de Boukadir. Cet avis tien lieu d'invitation public au soumissionnaire. les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours + délai de préparation des offres à partir de la date limité de dépôt des offres.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature» « offre technique» « offre financière » selon le cas

Sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

à Monsieur : le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Boukadir

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : .03/2025

Projet :

- La date limitée de retirer les cahiers des charges est fixée de vingt et un (21) jours avant (14h00) à partir de la date de la première apparition sur les quotidiens nationaux ou (BOMOP) + si ce jour coïncide a un jour férié ou chômé, le délai de préparation des offres est prorogé jusqu' au jour ouvrable suivant à la même heure.

L'ouverture des plis se fera le dernier jour et la dernière heure de la date limite de dépôt des offres à 14h00 en séance publique au siège de la commune (service de l'Equipment) de Boukadir. Cet avis tien lieu d'invitation public au soumissionnaire.

les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours + délai de préparation des offres à partir de la date limité de dépôt des offres.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005317 08.04.2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 095431019122435

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 03 / 2025

## République Algérienne Démocratique et Populaire

## Wilaya de Tlemcen

## Conservation des forêts de Tlemcen

NIF N° : 099513019131721

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

## Erratum

Communes	N° Lot	Volume (Km)	Entreprises retenues provisoirement	Montant proposés en TTC DA	Délai de réalisation
Sidi Medjahed	09	05,4		Infructueux	

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis pour formuler l'éventuels recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tlemcen, et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005257 08.04.2025

Avril 2025 riche en événements et célébrations de dates

## Oran s'apprête à renouer avec la symbiose

Par B. Kamel

**L**a wilaya d'Oran est devenue, au fil des années, une ville d'espace d'échanges et d'opportunités d'affaires par excellence, et ce, au vu de sa dimension culturelle et économique et sa position géostratégique tant pour les investisseurs que pour les spécialistes de l'économie. C'est aussi un véritable pôle économico-industriel et un point de rayonnement culturel et scientifique. Oran ne va pas connaître de répit en ce mois d'avril après les événements des mois de février et mars. Son public va devoir à nouveau renouer avec les manifestations et les célébrations de dates nationales. Après la célébration de la fête religieuse de l'Aïd Al Fitr (lundi 31 mars mardi 1er avril et mercredi 2 avril), la wilaya d'Oran s'apprête à accueillir dans les prochains jours plusieurs événements de marque et célébrer des dates nationales emblématiques. Oran va abriter la 27ème édition du Salon international de la santé (SIMEM) du 9 au 12 avril au Centre des Conventions d'Oran «Ahmed Benahmed» (CCO), et le 15ème Salon national du tourisme des voyages et des transports (SIAHA) du 23 au 26 avril au CCO, cet espace exceptionnel pour offrir au pu-



blic algérien en général et oranais en particulier, une multitude de services et de nouveautés tout comme la Coquette «El Bahia» va célébrer des dates importantes de l'histoire de l'Algérie dont la Journée du savoir et de l'éducation le 16 avril, la Journée mondiale de la Terre nourricière le 22 avril et la Journée nationale des Scouts musulmans le 28 avril, en hommage à feu Mohamed Bouras son fondateur le mois du Patrimoine culturel du 18 avril au 18 mai et le mois du Patrimoine d'Oran du 17 avril, le mois

du programme culturel du mois d'avril à l'Institut culturel français (CCF) qui prévoit des projections, des concerts et des spectacles et les moissons d'avril entre cinéma, musique et arts culturels, entre autres, au Théâtre régional «Ahmed Alloula». Sur le plan national, Avril est également un mois fertile en célébrations dont la première signature par l'Algérie de l'Accord d'association avec l'UE (le 8 avril 2002 à Valence), le Tamazight reconnu 2eme langue nationale du pays depuis avril 2002.

### Gendarmerie nationale

## Découverte d'un entrepôt clandestin pour le stockage de viandes blanches

**L**a brigade de protection de l'environnement de la Gendarmerie nationale d'Oran a découvert un entrepôt clandestin pour la découpe, la préparation et le stockage illégal de viandes blanches (dinde), et a saisi plus de 8,4 quintaux de viande impropre à la consommation, a-t-on appris, dimanche, de ce corps de sécurité. Cette opération est intervenue à la suite de l'exploitation de renseignements faisant état de l'existence d'un entrepôt clandestin où les viandes blanches (dinde) étaient découpées, préparées et stockées illégalement, a-t-on indiqué de même source. Après avoir accompli toutes les procédures légales, l'entrepôt a été perquisitionné et plus de 8,4 quintaux de viande blanche (dinde) ainsi que 31 kg d'abats ont été saisis. Après examen par un vétérinaire, il a été constaté que la viande était d'origine inconnue et impropre à la consommation humaine, a fait savoir la



même source. Le mis en cause a été présenté devant procureur de la République près le tribunal de Gdyel, pour les chefs d'accusation d'activité commerciale régulière sans inscription au registre du commerce, de non-détention de certificat d'agrément sanitaire pour l'établissement,

dont l'activité concerne des produits d'origine animale, de non respect des conditions de conservation des denrées périssables et de l'absence de mention sur les étiquettes, a-t-on souligné.

### Partie ouest de Hassi Bounif

## Achèvement de l'opération de réhabilitation du système d'assainissement

**L**e projet de réhabilitation du système d'assainissement de la partie ouest de la commune Hassi Bounif a été achevé, mettant ainsi fin aux problèmes de la remontée des eaux, notamment dans la zone industrielle de Hassi Ameur et ses alentours, a indiqué la directrice locale de l'hydraulique, Nassima Tahri. La partie ouest de la commune de Hassi Bounif connaît de sérieux problèmes d'assainissement, en milieu urbain et indus-

trial, en raison du sous dimensionnement des équipements existants, a-t-elle indiqué, ajoutant que le projet englobe une station de relevage et une conduite de refoulement sur près de 6 km.

L'impact de ce projet a été immédiat sur la remontée des eaux usées dans cette région, notamment aux alentours de la zone industrielle de Hassi Ameur, a noté la même responsable. Les eaux usées de cette région seront acheminées à la station

d'épuration d'El Kerma, en attendant la réalisation de la STEP de Gdyel confiée à l'Office national de l'assainissement (ONA) et dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2026. Un autre projet concernant la séparation des rejets industriels et domestiques est, par ailleurs, en cours de réalisation au niveau de la commune de Hassi Bounif, a fait savoir la directrice locale de l'hydraulique, ajoutant que son taux d'avancement a dépassé les 90%.

### Université d'Oran 1

## Participation d'environ 100 étudiants à la 2ème édition du hackathon national

**E**nviron 100 étudiants de 20 établissements d'enseignement supérieur du pays, parmi lesquels des universités, des instituts et des écoles supérieures, participent à la deuxième édition du hackathon national (SHESEM2025) sous le thème "Développement durable", organisé à partir de dimanche par l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella". Cette manifestation scientifique, qui se déroulera sur trois jours en collaboration avec le club numérique de formation pédagogique de la Faculté des sciences exactes et appliquées de la même université, constitue "une opportunité pour les jeunes participants, venus de 17 wilayas, de mettre en avant les innovations et projets sur lesquels ils travailleront dans divers aspects du développement durable, dans le but de renforcer leur esprit de créativité et d'entrepreneuriat", a déclaré M. Karim Bouamrane, vice-recteur de l'Université d'Oran 1 chargé des relations extérieures, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'événement. Les participants ont été répartis en 30 équipes, chacune composée de trois étudiants, encadrées par 20 superviseurs. Ils devront concourir pendant 24 heures pour proposer un projet, une application ou un design innovant sur un sujet qui leur sera présenté demain, lundi, avec une annonce des résultats prévue pour mardi prochain, selon le même responsable. Les étudiants, venant d'établissements universitaires d'Alger, Batna, Djelfa, Saïda, Mostaganem, Boumerdès, El Tarf, Sidi Bel Abbes, Oran et d'autres wilayas, auront un jour pour réaliser leurs projets sur le thème de cette édition, à partir de 8h du matin demain, lundi. Les participants à cette édition représentent des étudiants de l'Ecole supérieure d'intelligence artificielle, de l'Ecole supérieure de mathématiques, ainsi que des facultés des sciences naturelles et de la vie, et des spécialités en informatique et intelligence artificielle des établissements universitaires participants, selon M. Bouamrane. Il est à noter que la première édition de ce hackathon, organisée l'année dernière, avait pour thème "Santé et intelligence artificielle" et avait vu la participation de 75 étudiants de 12 wilayas. L'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle d'Alger, ainsi que les universités de Boumerdès et de Bouira, avaient décroché les trois premières places.

### Belgaïd

## Cambriolage nocturne dans une cafétéria

**A**ux alentours de 03 heures du matin d'avant-hier, une cité, non loin du nouveau EPSL, a été le cadre d'un cambriolage à l'intérieur d'une cafétéria luxueuse. Selon des sources du quartier, les cambrioleurs au nombre de 02, ont défoncé la boîte du système de fermeture électrique des rideaux. Une fois le rideau ouvert, les voleurs ont procédé à la coupure de l'électricité pour éteindre les caméras. Sur les lieux, on apprend que les cambrioleurs se sont emparé de 02 téléviseurs d'une valeur de 35 millions de centimes et de l'argent qui se trouvait dans la caisse. Nos sources rapportent que les auteurs de cette sale besogne ont opéré avec des cagoules dans le but de cacher leur visage et éviter d'être filmés par les caméras de surveillance à l'intérieur et l'extérieur des lieux. Suite à ce vol, une plainte a été déposée au niveau de la 25ème sûreté urbaine. Pour l'heure, l'enquête a été déclenchée pour faire lumière sur cette affaire qui n'est pas une première dans les lieux. Les riverains n'ont pas caché que la sécurité dans leur cité et ces alentours a bien besoin d'être renforcée. Il ne passe pas un jour sans que des informations circulent sur des actes de vols. Les délinquants ne reculent devant rien. Après les agressions sous la menace d'armes blanches, les voyous opèrent avec des moyens roulants, en premier lieu les motos. Les vols à l'intérieur des véhicules ne se comptent pas tant il y en a.

A.Kader

D'une capacité de stockage globale de 20.000 m<sup>3</sup>

## Projets de réalisation de chambres froides à Adrar

Plusieurs projets de réalisation de chambres froides d'une capacité de stockage globale de 20.000 m<sup>3</sup> ont été retenus pour la wilaya d'Adrar, a-t-on appris des représentants de l'entreprise Frigomedit. Ces futures installations comprennent un complexe frigorifique d'une capacité de stockage de 15.000 m<sup>3</sup>, en chantier avancé, en sus d'un projet de 4.000 m<sup>3</sup>, en cours de réalisation à Reggane, a indiqué le directeur du pôle-sud de l'entreprise Frigomedit à Adrar, Salem Beloui. Ces structures revêtent une grande importance en matière d'approvisionnement en produits alimentaires, de type végétal et animal, requérant des conditions rigoureuses de conservation, ainsi que la régulation du marché, a-t-on précisé, expliquant que l'entreprise assure le conditionnement, l'emballage et la distribution des produits. La capacité du complexe frigorifique, retenu au chef lieu de la wilaya, est scindé en compartiments de 12.000 m<sup>3</sup> de refroidissement à température positive, en sus d'une capacité de 3.000 m<sup>3</sup> à température négative, répartis entre quatre (4) grandes chambres froides de 1.500 m<sup>3</sup> chacune, de quatre (4) chambres d'une capacité de 1.000 m<sup>3</sup>, d'autres chambres de 500 m<sup>3</sup> chacune, et ce, proportionnellement aux besoins des agriculteurs, a-t-on détaillé. Frigomedit (entreprise publique économique algérienne spécialisée dans la production, l'entreposage, le traitement, la commercialisation et l'exportation des produits maraîchers frais) envisage d'étendre ses activités à l'industrie agroalimentaire, a-t-on signalé.

Saïda

## Lancement de plus de 20 projets de développement à travers plusieurs communes

Vingt-trois projets de développement ont été lancés dans divers secteurs à travers plusieurs communes de la wilaya de Saïda, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ces projets, lancés le mois dernier par les autorités locales, concernent les communes de Saïda, Hessanna, Aïn Skhouna, Maâmoura, Aïn Soltane, Ouled Brahim, Tirsine et Doui-Thabet. Ils comprennent, notamment, la réalisation de deux centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, ainsi que cinq structures scolaires, dont deux collèges, une école primaire, deux cantines scolaires, une salle de soins, un bureau de poste, une annexe administrative, un poste de police et un poste de la protection civile, outre un centre foncier, a précisé la source. Ce programme comprend également la rénovation du collecteur du réseau d'assainissement et la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP), en plus de la réhabilitation et du revêtement en gazon synthétique de trois stades communaux, a-t-on ajouté de même source. Les projets incluent aussi la création d'une micro zone d'activités au nouveau pôle de Tasselt, le revêtement des routes dans les agglomérations rurales, ainsi que la réalisation de logements dans les zones d'habitation de Bouchikhi et Sidi Mimoun.

Tiaret

## Mise en service de sept nouveaux projets forestiers

Sept nouveaux projets forestiers sont entrés dernièrement en exploitation dans la wilaya de Tiaret, dans le but de renforcer la protection du couvert forestier, a-t-on appris samedi du conservateur des forêts, Abdelkader Achour. M. Achour a indiqué que ces sept projets, réalisés dans le cadre du programme d'investissement de l'année écoulée, ont nécessité un budget de 151,7 millions de dinars, soulignant qu'ils ont concerné différentes zones de la wilaya disposant d'un couvert forestier. Ces projets ont porté sur l'aménagement de pistes forestières sur une distance de 83,5 kilomètres répartis sur neuf zones dans six communes, ainsi que l'ouverture de nouvelles pistes sur 14 km dans deux zones forestières. Selon la même source, deux nouvelles tours de vigie ont été construites et une troisième a été réaménagée dans trois zones différentes. Une source d'eau a été également aménagée pour être utilisée en cas d'incendie, a-t-il ajouté. Par ailleurs, dans le cadre du même programme, 100 hectares de zones forestières dégradées ou ayant subi des incendies au cours des années précédentes ont été assainis, afin de favoriser leur régénération naturelle.

Sidi Bel-Abbès

## Classement du parc public en jardin botanique public

Par Mohamed Nouar

La Direction de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a récemment initié les démarches administratives pour le classement du parc public, situé au quartier Sakia Hamra, en tant que jardin botanique public. Cette initiative, conforme au décret ministériel récemment promulgué qui autorise la commission de wilaya à classer le parc public en jardin public, témoigne d'une volonté affirmée de reconnaître et de valoriser ce lieu emblématique au cœur de la ville. Selon les déclarations de la directrice de l'environnement, cette démarche s'inscrit dans une réponse aux critères rigoureux définis pour les jardins publics et botaniques. L'accent est mis sur l'histoire du parc, ses caractéristiques naturelles, ses particularités écologiques et son rôle essentiel dans le plan général d'aménagement du territoire. S'étendant sur une superficie de 06 hectares, le parc abrite une diversité biologique notable, comprenant plusieurs espèces d'arbres centenaires ainsi qu'une vingtaine d'espèces endémiques d'autres régions. Fondé en 1859, le parc public du Sakia Hamra est un témoin privilégié de l'histoire urbaine de Sidi Bel-Abbès. Au-delà de sa richesse botanique, il a longtemps constitué un espace de loisirs et de détente prisé par les habitants, abritant des structures telles qu'un bassin d'initiation à la natation et des



aires de jeux. Bien que réhabilité et rééquipé par la Direction de l'environnement en 2018, avec un investissement de 10 millions de centimes, sa gestion a été confiée à l'entreprise publique Nadif-com. Actuellement, il est géré par l'entreprise publique de gestion urbaine, sous la supervision de la Direction de l'environnement qui lui fournit les directives nécessaires pour une gestion continue et la résolution des défaillances potentielles. L'Etablissement Public des Espaces Verts et du Cadre de Vie (EPIC) a également été doté de tous les documents administratifs relatifs au parc. Le parc public de Sidi Bel-Abbès, situé dans le quartier Sakia El Hamra et créé en 1845, est considéré comme l'un des parcs les plus célèbres d'Algérie. Il se distingue par ses caractéristiques uniques qui at-

tirent les habitants de la ville et de ses environs, en quête d'un lieu où l'air pur et l'espace vert prédominent. La Direction de l'environnement affirme sa détermination à rétablir l'acte administratif du jardin public et à protéger son espace géographique. Ce classement en tant que jardin botanique public pourrait ainsi marquer une nouvelle étape dans la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine naturel et historique. Une reconnaissance officielle permettrait non seulement de renforcer sa protection juridique, mais également d'ouvrir la voie à des initiatives de recherche scientifique, de conservation des espèces et de sensibilisation environnementale, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine de la wilaya de Sidi Bel-Abbès et au bien-être de ses citoyens.

Tissemsilt

## Le wali reçoit la société civile à l'occasion de l'Aïd El Fitr

Par Abed Meghit

Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé, ce dimanche dernier, la cérémonie d'échanges de vœux à l'occasion de l'Aïd El Fitr 2025, à l'hôtel de la wilaya, en présence des membres de la commission sécuritaire de la wilaya, le vice-président de l'APN Barbara El Hadj Cheikh, des élus d'APW, des élus des APC ainsi que les directeurs d'exécutif, des chefs de daïras, des présidents du mouvement associatif, des moudjahidine, des enfants des moudjahidine et des chouhada, des représentants des organisations de masse et d'autres



personnalités et celles de l'information. Cette manifestation a été aussi l'occasion pour aborder les préoccupations avec le premier responsable de l'exécutif de la wilaya sur le développement durable de la wilaya. Le premier chef de l'exécutif de la wilaya a profité de cette occasion de passer son message, où une importante assistance a été conviée à cette grande rencontre, un appel a été lancé aux présents de redoubler d'efforts, afin d'assurer dans les délais d'exécution des projets et contribuer da-

vantage au développement local et la participation de chacun au développement de la wilaya et rendre sa splendeur à la capitale de l'Ouarsenis. Les présents ont saisi cette occasion pour exprimer leur satisfaction et la nécessité de la renouveler, pour que le lien de liaison soit sans protocole, non seulement avec le wali et les responsables de l'exécutif, et ainsi ouvrir d'autres canaux pour le dialogue et la concertation sur tout ce qui touche les intérêts supérieurs de Tissemsilt et du pays.

Béjaïa

**Il y'a 154 ans la révolution de la terre**

Par Hocine Smaâli

**C**omme chaque année, le 8 avril, un hommage est rendu à Cheikh Mohand Améziane Belhaddad, figure spirituelle de la Tariqa Rahmania et du soulèvement de 1871, conduit aux côtés d'El Mokrani contre l'occupation coloniale française. A Seddouk, dans cette terre de résistance menée par l'un de ses enfants illustres, Cheikh Belhaddad, l'occasion se renouvelle, chaque année, pour se recueillir sur sa tombe au mausolée de Seddouk Oufella, où repose le cheikh et ses fils M'hadj et El-Aziz. Inauguré en juillet 2009, ce lieu de mémoire, situé à 6 km à l'est de Seddouk, à 65 km au sud-ouest de Béjaïa, attire chaque année de nombreux visiteurs venus de tout le pays, voire de l'étranger, en quête de recueillement et de mémoire. L'histoire de la lutte pour la libération nationale s'inscrit dans la continuité d'événements majeurs, et la guerre de libération du 1er novembre 1954 trouve ses racines dans les soulèvements antérieurs, notamment celui du 8 mai 1945, lui-même précédé de la grande insurrection de 1871. Ce mouvement révolutionnaire a débuté au village d'El-Kalaâ des Ath Abbès, véritable bastion historique, qui abrite entre autres une grande mosquée d'architecture andalouse et le mémorial dédié à El Mokrani. Les habitants espèrent d'ailleurs voir ce site classé patrimoine historique national. L'insurrection de 1871 fut déclenchée par Mohamed El Mokrani, alors Ba-chagha de Medjana, et appuyée par

Cheikh Belhaddad, guide spirituel de la confrérie Rahmania. Le 14 mars 1871, El-Hadj El Mokrani annonçait la guerre à l'occupant, et dès le 16 mars, son frère Boumezrag, à la tête de 6 000 combattants, attaquait Bordj Bou Arréridj, forçant les Français à fuir. Le 6 avril, Cheikh Belhaddad rejoint l'insurrection, apportant le soutien de près de deux cents tribus affiliées à la Tariqa Rahmania. Des témoignages d'historiens rapportent même la participation de Mahieddine, fils de l'Émir Abdekader, qui aurait acheminé des armes depuis la Syrie via la Libye. L'insurrection se propagea rapidement, touchant presque tout l'Est algérien avant d'atteindre le centre du pays. Après deux mois de combats, El Mokrani tombe au champ d'honneur le 5 mai 1871. Son frère poursuivra la lutte jusqu'à son arrestation en janvier 1872, avant d'être déporté au bagne de Nouvelle-Calédonie, comme tant d'autres résistants. Cheikh Belhaddad, bien qu'affaibli par l'âge et la maladie, fut jugé, emprisonné à Constantine, et y mourut cinq jours après son incarcération. Son fils Aziz fut lui aussi déporté, mais parvint un temps à s'enfuir via l'Australie avant d'être capturé en Syrie. Il mourut dans des circonstances mystérieuses et fut enterré aux côtés de son père. En représailles, le régime colonial confisqua les terres et biens des familles ayant soutenu la révolte, par arrêté signé par Alexis Lambert. La répression fut sévère, visant à écraser toute volonté d'émancipation. Ce soulèvement, également connu sous le nom de « Révolution de la Terre », a pourtant ouvert la voie aux générations suivantes de patriotes, jusqu'à la libération en 1962. En 2009, les dépouilles de Cheikh Belhaddad et de son fils El-Aziz furent rapatriées du cimetière de Constantine à Seddouk-Oufella. Le mausolée, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de la wilaya de Béjaïa, comprend également une bibliothèque, des salles de lecture, et une exposition permanente dédiée à cette insurrection. Dernier hommage en date : en juillet 2023, à l'occasion du 61e anniversaire de l'indépendance, le port de Béjaïa a été officiellement baptisé au nom de Cheikh Belhaddad. Un symbole fort, puisque c'est de ce port que furent déportés de nombreux résistants vers la Nouvelle-Calédonie, dont les fils de Cheikh Belhaddad, Aziz et M'hadj. Ainsi, chaque année, le 8 avril, Seddouk se fait le témoin vivant d'une histoire de courage et de sacrifice. En rendant hommage à Cheikh Belhaddad et à ceux qui ont pris part à la Révolution de la Terre, l'Algérie perpétue la mémoire de cette résistance héroïque qui a marqué les premiers pas vers l'indépendance. Le mausolée de Seddouk-Oufella, symbole de ce combat, demeure un lieu sacré de recueillement et de transmission de l'héritage des luttes passées. À travers ce lieu et ces cérémonies, les valeurs de liberté et de justice continuent de résonner, rappelant à tous l'importance de préserver la mémoire collective et de célébrer les héros qui ont forgé l'Algérie libre.

Laghoutat

**Sonelgaz renforce les réseaux électriques**

**P**lusieurs opérations ont été menées pour renforcer les réseaux de distribution d'électricité dans la wilaya de Laghouat, en prévision de la saison estivale 2025, ont annoncé dimanche les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Ces opérations ont consisté en la réalisation de 30 km de réseaux électriques de haute et basse tension (HT/BT) et à l'installation de 23 trans-

formateurs électriques, a-t-on précisé. Un budget de l'ordre de 277 millions de dinars a été alloué à ces travaux, ciblant particulièrement les quartiers et les cités connaissant des perturbations dans l'alimentation électrique, a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'entreprise, Mourad Ghalem.

La wilaya de Laghouat compte actuellement 80 lignes électriques, réparties sur 5 centres de transformation électrique situés dans les

communes d'Aflou, Laghouat et Hassi R'mel. Les travaux de réalisation de 2 nouveaux centres de transformation dans la commune d'El Beidha et la nouvelle ville de Bellil sont en cours d'achèvement, selon la même source. La wilaya recense également 4 309 transformateurs électriques de basse tension (BT), un réseau électrique de basse tension (BT) de 3 949 km et un réseau de haute tension (HT) de 4 727 km, a-t-on signalé.

## Stockage de céréales à Souk Ahras Réception en juin prochain de 06 nouveaux centres de proximité

**L**a réception de six nouveaux centres nouveaux de proximité de stockage de céréales est prévue «au cours du mois de juin prochain», dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local des services agricoles. Sur dix structures de stockage en cours de réalisation dans les communes à vocation agricole de la wilaya, six seront reçues au début de la campagne de moisson-battage 2024-2025, a précisé à l'APS, M. Abdelhakim Aïssat, en marge de l'inspection par le wali, Abdelkrim Zinaï des chantiers de réalisation de deux centres de proximité dans la commune de M'daourouch. Chacun de ces six centres disposeront d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux soit un total de 300.000 quintaux, selon le même responsable qui a précisé qu'une enveloppe financière de 1,5 milliards DA a été octroyée pour la réalisation de ces projets. Ces structures sont en réalisation dans les communes de Souk Ahras, de Merahna, de Taoura, de Sidi Fredj, de Bir Bouhouche et de M'daourouch de sorte à permettre à terme de consolider les capacités de la wilaya à gérer le surplus de la production, selon la même source. De son côté, le wali de Souk Ahras a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre du plan national de développement des cultures stratégiques et du programme national lancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant l'autosuffisance et le renforcement de la sécurité alimentaire, notamment dans la filière céréalière. Ces centres constituent un pas important vers le développement de l'infrastructure de base agricole dans la wilaya, le soutien aux agriculteurs et l'augmentation des capacités de stockage en favorisant une pratique agricole durable dans la région, a-t-on indiqué.

4ème édition du Festival de fantasia à Biskra

## Les cavaliers offrent un spectacle haut en couleurs

**L**e 4ème festival de fantasia et de baroud, a offert au nombreux public massé, mardi à la place publique de la commune de Bordj Benazzouz (Biskra) un spectacle haut en couleurs offert par 40 cavaliers de plusieurs wilayas qui ont rivalisé de maîtrise et d'adresse. Au cours de cette manifestation organisée en célébration de l'Aïd El Fitr, les cavaliers, dans leurs costumes traditionnels, ont ébahie sur leurs montures joliment harnachées, l'assistance par leur maniement de l'épée et du fusil à baroud, exécuté en individuel ou en groupes, et en plein galop. Un spectacle à couper le souffle qui a mis en relief "l'originalité et l'authenticité du cavalier traditionnel algérien dont la prestation était digne du patrimoine de notre pays, riche et si diversifié", a souligné Mokhtar Amari, représentant de l'association "Fantasia et revitalisation du patrimoine", organisatrice de l'événement. La manifestation a été mise à profit pour présenter des spectacles de "Rahaba" et de "Tbourida" qui voit les cavaliers, vêtus d'habits tirant leur originalité des profondeurs du patrimoine algérien, tirer, en plein galop, des salves de baroud dans des positions imitant les mouvements d'un combattant sur le champ de bataille. Le public, visiblement impressionné par les performances artistiques et la parfaite harmonie entre les montures, a été séduit par la faculté des cavaliers à contrôler leur trajectoire, à toute vitesse, et à lâcher, en même temps, des salves de baroud. Des cavaliers venus de Batna, de Khencela, de Sétif, d'Ouled Djellal, d'El Meghaïer, et de Barika ont animé cette manifestation qui a conféré un véritable air de fête à la commune de Bordj Benazzouz, située sur une oasis à quelque 40 km de Biskra.

Fragments de l'histoire de Mostaganem

### D'où vient le nom de la ville?

**M**ostaganem a eu une Histoire très mouvementée et intimement liée à celle du pays. L'Histoire de Mostaganem a été déjà racontée sous différentes formes et je laisse à chacun de faire sa propre lecture.

#### Le nom de Mostaganem

Une autre question qui est celle du Nom de la ville à qui on a attribué plusieurs hypothèses aussi farfelues les unes que les autres. La plus simple et la plus rationnelle et le Nom de MURUSTAGA qui est à l'origine: le site était occupé par les Phéniciens. Le doute vient d'être levé concernant la présence phénicienne à Mostaganem. Les travaux de recherches menées en 2007 par une équipe de spécialistes confirment et attestent de la présence de céramiques phénicienne. Voir (Travaux de recherche Brahim Boussadia, Jordi Diloli Fons, David Bea Castano, Samuel Sardaseuma). Titre de l'étude: «La présence sur la côte occidentale algérienne: Etat et approche de la question»).

#### Période Romaine

Port punique du nom de MURUSTAGA la Ville fut reconstruite par les Romains au temps de Galien (260-268) après J.-C suite à un effroyable tremblement de terre qui a ravagé toute la côte. « MURUSTAGA » Murustaga, c'est à travers la notice de 482 seulement que nous savons qu'elle appartenait à la Maurétanie Césarienne. Puis en 484 avec : comme Évêque Marcien de Murustaga qui en était le Vingt-Cinquième. Bien avant cette date nous avons : À Sidi Belaatar (Pont du Chélif) le site de Quiza. Le site de Quiza qui lui est de l'an 238 et avait, le premier à la tête des troupes de l'empire romain : PUPIEN (Marcus Claudius Pupienus Maximus) (Catalogue raisonné du Musée de la ville d'Oran). Le site de Quiza. C'est cette ville que Pline nomme QuizaXenitana, ville d'étrangers. Ptolémée lui donne le titre de colonie et l'Itinéraire d'Antonin celui de municipio. Elle appartient à la Maurétanie Césarienne. Les ruines de Quiza se voient encore sur la rive droite du Chélif, entre le village appelé Sidi Belaatar (Pont du Chélif) et la mer, à trois kilomètres et demi du village. Elles s'étendent au pied et sur les pentes d'un plateau escarpé, couronné jadis par une citadelle « qui est le fortin de Sour (Bellevue) ». Les restes de son port se trouvent à l'embouchure du Chélif, sur la rive droite. Ce port était à sept kilomètres de la ville dont les ruines sont connues aujourd'hui sous le nom de El Benian.

#### Période Conquête Arabe

Après les Romains, Mostaganem fut envahi par les différentes conquêtes dont les traces de leur passage existent encore tel que : Le rempart qui porte le nom de Sour-Kelmitou (qui est Sour ou Bellevue commune de la Daïra de Aïn Tedles. Cette ville a existé. Afin de nouer de nouvelles alliances, la fille du prince fut mariée à Rafa-Ben-Harret qui était un Officier de Oqba sous le Khalifat de Osman en (63 Hégire 645 J.-C.). Avec ces informations, nous avons une autre piste de recherche qui nous permet de dire que Sour (Bellevue, Sour koul-Mitou) devait être cette citée fortin qui protégeait Quiza se trouvant en contrebas. Il est à noter qu'aucun autre site que celui-ci ne correspond pas à ces descriptions. Donc vu la configuration du site de Sour, qui lui se trouve en hauteur avec les restes de sa muraille et celui de Quiza, nous permet de dire que l'histoire de ces deux sites sont intimement liés si on se réfère aux différents descriptifs des sites de cette époque.

#### Période Arabe D'après Al Bakri

Le livre est écrit en 1067-8 à Cordoue, en Al-Andalus. Manuscrit traduit, sur les écrits descriptifs sur la ville de Mostaganem et Mazagran qui remontent à Al-Bakri-Géographe Abu Ubayd Abd Allah ibn Abd al-Aziz ibn Mu'ammar al-Bakri ou Abu Ubayd al-Bakri, géographe et historien arabe de l'Hispanie musulmane, est né en 1014 à Huelva. Fils de l'émir de la taïfa de Huelva et Saltes, al-Bakri a passé la majeure partie de sa vie à Cordoue où il est décédé en 1094. Livre des routes et royaumes, Mu'jam ma ista'jam.

Y. Benguettat

Sayada

## Modernisation du centre équestre de «Dabdaba»

Par Y. Zahachi

**L**a wilaya de Mostaganem est en train de vivre un moment charnière dans le domaine du sport équestre, grâce aux travaux d'agrandissement et de modernisation en cours au centre équestre de « Dabdaba », Commune de Sayada (Mostaganem). Ces aménagements visent à transformer l'établissement en un lieu de référence pour les compétitions nationales et internationales, tout en renforçant son attractivité pour les touristes et les passionnés des sports équestres. Les travaux actuels au centre équestre de Dabdaba ont pour objectif principal d'améliorer l'esthétique et d'optimiser les infrastructures existantes. Cela inclut la création d'installations modernes capables d'accueillir des événements festifs et des compétitions de haut niveau. L'objectif est de positionner Mostaganem comme un pôle attractif à l'échelle nationale et internationale, en mettant en avant son patrimoine équestre et en dynamisant l'économie locale. Le projet de modernisation du centre équestre de Dabdaba s'inscrit dans une stratégie plus large qui associe, aussi, le centre équestre de Kheireddine (ex-Haras Metidji). Cette collaboration vise à valoriser le patrimoine équestre de la région tout en promouvant le développement économique de la wilaya. En combinant sport, culture et attracti-



vité territoriale, Mostaganem ambitionne de devenir un lieu incontournable pour les amateurs de sports équestres et les acteurs du tourisme. La transformation du centre équestre de Dabdaba est susceptible d'avoir un impact significatif sur l'économie locale. En attirant des compétitions internationales et en renforçant l'offre touristique, la wilaya pourrait générer de nouvelles opportunités d'emploi et stimuler les activités économiques liées au tourisme et à l'événementiel. De plus, cette initiative contribuera à promouvoir la culture du cheval, en mettant en valeur les traditions et les compétences locales dans ce domaine. En somme, les travaux en cours au

centre équestre de Dabdaba à Mostaganem représentent une étape cruciale dans la stratégie de développement des sports dans la wilaya, visant à la fois à améliorer les infrastructures sportives et à renforcer l'attractivité touristique et culturelle de la région. Autrement dit, ce projet de modernisation représente une avancée significative pour la région, offrant aux passionnés d'équitation des équipements de haut niveau tout en contribuant au dynamisme économique local. Avec ces nouvelles ambitions, Mostaganem se positionne comme une destination de choix pour les événements équestres et un moteur de la promotion du patrimoine équin en Algérie.

Stidia

## Le braconnage perturbe l'écosystème forestier

Par S. Benmaamar

**L**e braconnage est un problème majeur dont les conséquences sur l'écosystème sont souvent dommageables. Les effets désastreux sur la biodiversité sont une réelle menace de survie de nombreuses espèces animales. Au niveau de la forêt de Stidia, localité à l'Ouest de Mostaganem, on s'alerte sur la prolifération de chasse illégale. Certains chasseurs malveillants s'exercent au braconnage même si la loi 04-07 du 27 Jumada Ethania 1425 correspondant au 14 août 2004 relative à la chasse, interdit cette activité en dehors de la saison ouverte. Les chasseurs de l'association des chasseurs de Ain Nouissi dénoncent certaines pratiques qui sont non conformes aux conditions d'exercice de la chasse en Algérie. Selon des informations émanant de cette même association, des individus s'exercent à la chasse illégale dans l'espace du couvert végétal de la commune de Stidia massacrant du gibier et portant atteinte à la faune et la flore notamment lapin, perdrix et autres espèces. Ils pratiquent la chasse au lévrier (Slougui) hors saisons pendant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et août en pleine période de la reproduction animale. La forêt de Stidia s'étend sur une grande superficie du côté douar Ouled Amar étant autrefois, dense, avec une végétation bien fournie alors que ce couvert végétal forestier a été impac-



té par la sécheresse provoquant ainsi un déséquilibre de la flore laissant la végétation clairsemée. Il y a aussi la menace de la faune et de la flore du fait du pacage abusif et du braconnage au lévrier. C'est à cause de ce phénomène de chasse illicite au lévrier, les membres de l'association de chasseurs sont outrés d'observer de tels comportements malveillants, dénoncent ces pratiques illicites et alertent les services concernés sur les conséquences nuisibles du braconnage. Ces derniers exhortent les autorités afin de mettre fin à cette pratique qui perturbe l'écosystème forestier de la région. Faut-il souligner que chasser en période de fermeture engendre l'extinction de nombreuses espèces car les braconniers n'ont aucune considération pour le statut d'espèces menacées ni aucun respect de la loi. La faune et la flore jouent un rôle prépondérant dans la biodiversité et l'environnement dans son ensemble. L'autre conséquence du braconnage est que certaines fonctions écologiques ne peuvent plus être remplies, lorsque certaines espèces disparaissent de l'écosystème. À long terme, le braconnage des animaux entraînera la disparition des espèces végétales concernées et perturbera donc à nouveau l'équilibre écologique de l'ensemble de la forêt et à Stidia c'est aussi le cas.

**Eliminatoires Coupe du Monde féminine 2026 (U20)****Les Algériennes en stage à Sidi Moussa**

**L**a sélection algérienne féminine des moins de 20 ans (U20) a entamé dimanche un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, prévu pour le mois de septembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, a fait appel à 26 joueuses évoluant dans le championnat local pour ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 10 avril. Les Vertes ont lancé ce stage par une séance d'entraînement légère, entamée à 18h00 et d'une durée d'environ une heure. Pour rappel, la sélection algérienne est exemptée du premier tour des éliminatoires. Elle affrontera en double confrontation le Sénégal pour le compte du deuxième tour des éliminatoires du mondial de la catégorie des U20. Le match aller se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie, une semaine plus tard : 26, 27 ou 28 septembre 2025. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le



Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe. Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026. Le 4e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller : 1, 2, 3 mai / retour : 8, 9, 10 mai). L'Afrique sera

représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne. Trente-huit nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.

**Ligue 2 amateur (25ème journée)****Ben Aknoum fait un grand pas vers l'accession, El Harrach rejoint Rouissat en tête**

**L**'ES Ben Aknoum, leader de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, a fait un grand pas vers l'accession en Ligue 1 professionnelle en s'imposant en déplacement devant l'ASM Oran (2-0), au moment où l'USM El Harrach, vainqueur en déplacement contre l'US Chaouia (2-0), rejoint le MB Rouissat en tête de la poule Centre-Est, à l'issue des rencontres de la 25e journée disputées samedi. A la faveur de ce précieux succès à l'extérieur, l'ES Ben Aknoum (1ère, 54 pts) a creusé l'écart sur son poursuivant direct le RC Kouba (47 pts), qui n'a pas pu faire mieux que le match nul chez le MC Saida (0-0). A cinq journées de l'épilogue du Championnat de Ligue 2, l'Etoile de Ben Aknoum a consolidé ses chances pour un retour en Ligue 1 professionnelle, un an après une première expérience ratée parmi l'élite. Derrière le duo de tête, la JS El Biar (3e, 43 pts) s'est imposée (1-0) devant le CR Témouchent (9e, 32 pts), tout comme la NA Hussein-Dey (4e, 38 pts) qui a renversé le GC Mascara (2-1), reléguant ainsi le Ghalia (26 pts) au 14e rang du classement synonyme de relégation en palier inférieur. Menacés par la relégation, le SKAF Khemis Miliana (13e, 29 pts) et le RC Arbaâ (12e, 31 pts) ont décroché de précieuses victoires dans la lutte pour le maintien, en s'imposant respectivement devant le SC Mecheria (4-0) et le MCB Oued Sly (3-0), deux formations qui ont déjà un pied en Inter-Régions. Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, l'ESM Koléa (5e, 36 pts) a battu le WA Mostaganem (1-0), alors que l'US Béchar Djedid (8e, 33 pts) a dominé la JSM Tiaret (3-1) — Groupe Centre-Est : l'USM El Harrach

co-leader — Dans la poule Centre-Est, la course à l'accession a été totalement relancée avec le succès hors de ses bases de l'USM El Harrach devant l'US Chaouia (2-0). Cette victoire a propulsé les Harrachis (55 pts) en tête du classement à égalité de point avec le MB Rouissat, tenu en échec sur le fil par le NRB Teleghma (1-1). Dans cette dernière ligne droite de la compétition, l'USM El Harrach et le MB Rouissat se livreront une lutte sans merci pour décrocher le seul sésame pour la Ligue 1 professionnelle, notamment avec le match en retard opposant les deux formations.

Dans la bas du classement, l'IRB Ouargla, premier relégable avec 28 points, a concédé une nouvelle défaite à domicile en s'inclinant face au MSP Batna (0-1), au moment où la JS Bordj Menaiel (13e, 30 pts) et le HB Chelghoum Laid (10e, 33 pts), ont obtenu d'importantes victoires dans la lutte pour le maintien, en disposant respectivement du CA Batna (7e, 35 pts) et de l'IB Khemis El Khechna (7e, 35 pts) sur le même score de 3 à 0. Dixième ex aequo avec le HBCL, le MO Constantine s'est également imposé (3-0) devant l'Olympique Magrane (15e, 19 pts).

**Thomas Müller va quitter le Bayern****56 buts en Champions League**

**H**omme d'un seul club, Thomas Müller quittera le Bayern à la fin de la saison, retour sur ses buts en UEFA Champions League. Aucun joueur n'a disputé plus de matches de Champions League pour un seul club que Thomas Müller. L'icône du Bayern, qui a fait ses débuts pour le club en 2008, a annoncé qu'il quitterait le club à la fin de cette saison. La participation de Müller lors de la Journée 1 cette saison était sa 152e pour le Bayern et lui a permis de dépasser Xavi Hernández, qui a joué 151 matches dans la compétition pour le FC Barcelona entre 1998 et 2015, pour le plus grand nombre de matches pour un seul club dans l'histoire de la Champions League. Müller, qui est quatrième sur la liste des joueurs les plus capés de tous les temps dans la compétition, est également devenu le huitième membre du club des 50 buts en Champions League après avoir atteint ce total lors de la victoire 3-0 du



club allemand en phase de groupes contre le FC Barcelona, son adversaire européen préféré, en décembre 2021. Son premier but dans la compétition a été marqué lors du fameux succès 7-1 du Bayern en huitièmes de finale contre le Sporting CP en 2008/09, nous passons en revue les chiffres alors que le rideau tombe sur sa carrière au Bayern, longue de seize ans.

**Union Arabe de Judo****L'Algérien Khaled Ouennouf souhaite briguer un poste**

**L**e premier vice-président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Khaled Ouennouf, souhaite briguer un poste au sein du Bureau exécutif de l'Union Arabe de la discipline (UAJ), à l'occasion de l'Assemblée générale élective, prévue le 8 avril courant en Jordanie. Cette AGE se tiendra en marge des Championnats arabes 2025 de la discipline, prévus du 6 au 10 avril dans la capitale jordanienne Amman. L'Algérie participe aux Championnats arabes-2025 avec un total de onze judokas (sept garçons et quatre filles), engagés dans la catégorie des cadets, sous la conduite de Hamid Chalal et Asma Belaïdouche. Il s'agit d'Alae-Ed-dine Sahraoui (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Dekouah (-60 kg), Mohamed Sandek Laoued (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg), Soheïb Zitouni (-81 kg) et Merouane Mohamed Anis Bettahar (-90 kg) chez les garçons ainsi que Roufaïda Bousebaâ (-44 kg), Ranim Chaïbi (-52 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) chez les filles. Les jeunes judokas algériens, qui se sont bien préparés pour cet évènement, espèrent réussir un bon parcours en Jordanie et glaner un maximum de médailles d'or. La plupart des athlètes sélectionnés pour le rendez-vous de Jordanie, aussi bien chez les garçons que chez les filles, ont été médaillés d'or aux derniers championnats d'Afrique, d'où leur grande ambition pour ces championnats arabes. En guise d'encouragement, le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Sillini a adressé un message de soutien aux jeunes athlètes, ainsi qu'à Khaled Ouennouf pour le poste qu'il souhaite briguer au sein du Bureau Exécutif de l'UAJ.

**Aviron****L'Open des Skiffs 2025 les 11-12 avril à Mila**

**D**ouze (12) clubs algériens de sport nautique seront engagés dans l'édition 2025 de l'Open des Skiffs, prévue les 11-12 avril courant, au barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila, a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Il s'agit des clubs de : SNA, JAACK, SCC, CNA, CNM, IRCA, PC Annaba, Hippone Sub, AO, CSUO, SNAD et de la sélection nationale militaire. "Au total, il y aura près de 100 rameurs à cet événement, qui sera organisé en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mila", a-t-on détaillé de même source. Outre les titres qui seront mis en jeu, cette compétition permettra à la Direction technique nationale de sélectionner les meilleurs éléments, qui seront convoqués en équipe nationale d'aviron, en prévision des prochains événements internationaux.

# 12 | Carrefour Pub

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)

مكتب الأستاذة فخیر جلیل أمال  
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران  
09 تعاوینات رقم 111 مطلع الفجر وهران/ الهاتف: 041-82-71-32  
اعلان عن تأجیل بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا لنص الماد 749 و 750 من ق 1م ا  
نحن الأستاذة فخیر جلیل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبنا بالعنوان المذكور  
اعلاه الموقعة أدناه. لصالح السيد: المؤسسة ذات الشخص الواحد وذات المسؤولية المحدودة المسماة سليم بلاست  
والم責مة لها باللاتينية SLIM PLAST EURL ممثلة بواسطة مصففيها السيد شنین محمد عادل ولد سليمان. الكائن  
مقرها بالمنطقة الصناعية مرسعین حي القصب تحمل رقم 01 وهران. ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة  
SARL SOCIETE DE MANUFACTURE DE PLASTIQUE LA GAZELLE SMPG الممثلة من طرف مصفيها السيد يوسف لطفى عمار ولد عبد  
المدين. العنوان: السانية المنطقة الصناعية 02 طرق الجنة رقم 78 من ب رقم 136 نوع 05 ولاية وهران، رئيس  
الشركة المدنية المسماة LA GAZELLE " ممثلة بواسطة مصففيها السيد بوهالي فتحى ولد ميلود بصفتها  
فيف راهن. العنوان: 09 شارع العقبانى ولاية وهران. بناء على حضور ايداع قافية شروط البيع المحرر من قبلنا  
والموعدة لدى امانة ضبط مکمة السانية بتاريخ 01/05/2024 طرق العقبانى رقم 78 من ب رقم 136 نوع 05 ولاية وهران، رئيس  
الشركة المدنية المسماة LA GAZELLE " ممثلة بواسطة مصففيها السيد بوهالي فتحى والمتمثل في قطاع  
ارض معدة للبناء كائنة ببلدية السانية تجزئه 210 قطعة سيدى الفخار تقدر مساحتها خمسة الف و مائتين و تسعة  
عشرون مترا متر مربع 5.229 م<sup>2</sup> تحمل الحرف AC من مخطط التجزئة يحد العقار من الشمال القطعة الصغيرة بمساحة  
2.965 م<sup>2</sup> ومن الشرق وحدة انتاجية صناعية ومن الجنوب المجمع السككي للتجارة المدنية ومن الغرب شارع فاصل  
عن الصندوق الوظيفي للتوفير والاحتياطيات CNEP و ذلك بثمن اساسى الذى يبدأ به البيع بالMZAD العلنى المذكور به  
100,000 دج اربعون ألف و مائتان وعشرون مليون و مائتان و خمسون ألف و مائة دينار جزائى  
استنادا إلى الخبرة الصناعية المسماة تجزئه 210 قطعة سيدى الفخار تقدر مساحتها خمسة الف و مائتين و تسعة  
عشرون مترا متر مربع 5.229 م<sup>2</sup> تحمل الحرف AC من مخطط التجزئة يحد العقار من الشمال القطعة الصغيرة بمساحة  
2.965 م<sup>2</sup> ومن الشرق وحدة انتاجية صناعية ومن الجنوب المجمع السككي للتجارة المدنية ومن الغرب شارع فاصل  
عن الصندوق الوظيفي للتوفير والاحتياطيات CNEP و ذلك بثمن اساسى الذى يبدأ به البيع بالMZAD العلنى المذكور به  
428.255 دج اربعون ألف و مائتان وعشرون مليون و مائتان و خمسون ألف و مائة دينار جزائى  
استنادا إلى الخبرة الصناعية المسماة تجزئه 210 قطعة سيدى الفخار تقدر مساحتها خمسة الف و مائتين و تسعة  
عشرون مترا متر مربع 5.229 م<sup>2</sup> تحمل الحرف AC من مخطط التجزئة يحد العقار من الشمال القطعة الصغيرة بمساحة  
2.965 م<sup>2</sup> ومن الشرق وحدة انتاجية صناعية ومن الجنوب المجمع السككي للتجارة المدنية ومن الغرب شارع فاصل  
عن الصندوق الوظيفي للتوفير والاحتياطيات CNEP و ذلك بثمن اساسى الذى يبدأ به البيع بالMZAD العلنى المذكور به  
204.057.630,00 دج اربعون ألف و مائتان وثلاثون دينار جزائى. وقد تم تأجيل جلسة البيع بالMZAD العلنى للعقار المشار إليه أعلاه ليوم  
24/04/2024 على الساعة 10:30 صباحاً امام القاضي المكلف بالبيع لدى محكمة السانية. وعلى الراغبين في  
المزايدة الاتصال بأمانة ضبط المحكمة او بمكتبنا بالعنوان المذكور أعلاه للإطلاع على قائمة شروط البيع.  
المحضرة القضائية  
08.04.2025

الشركة المدنية المهنية للتوفيق للأستاذين  
نصف على، وبين عبد المؤمن جمال الدين  
الكائن مقره بوهران هي العقد لتفوي إقامة  
الزهور نهج دبى المجمع السككي 108 مسكن  
(BHB) عمارة القلعة الطابق الأرضي رقم 05  
و 06  
بيع حقوق عقارية ملك لقاصر بالMZAD العلنى  
تنفيذا للأمر رقم 191/2025، الصادر عن  
محكمة السانية، مجلس قضاء وهران، رئيس  
قسم شؤون الأسرة ، بتاريخ 23/03/2025  
سيشرع يوم الأربعاء بتاريخ 23/04/2025  
على الساعة التاسعة صباحاً بمكتب الأستاذ  
المذكور أعلاه في بيع حقوق عقارية مشاعة  
ملك لقاصر عراقي محمد الأمين المولود بتاريخ  
12/10/2008 بوهران والكائن بولاية وهران  
بلدية الكرمة ، شارع مخزن تعاونية الكرمة  
ال Cooperative CAVE . يوجد دفتر  
الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن  
أراد الإطلاع .  
للإعلان الموثق  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بشار  
دائرة بشار  
بلدية بشار  
مديرية الإدارة العامة  
مصلحة التنظيم العام  
مكتب التنظيم  
الجهة الأولى  
تجديد جمعية محلية "بلدية"  
طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المؤرخ في 12  
يناير 2012 المتعلق بالجمعيات لا سيما المادة  
(02) منه، لقد تم هذا اليوم 16 مارس 2025  
تجديد الجمعية المحلية.  
الجمعية: النادي الرياضي الهاوي نتس بشار.  
الرئيس: مرتومي الجيلالي  
المقر: نادي التنس ملعب 20 أوت حي مراح  
بشار.  
رقم الهاتف: .....  
المكلف بتسيير بشؤون بلدية بشار  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية سعيدة  
دائرة سعيدة  
بلدية سعيدة  
الأمانة العامة  
مديرية التنظيم والشئون العامة  
مصلحة التنظيم العام  
مكتب التنظيم  
الجهة الأولى  
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية  
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ  
في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق  
بالجمعيات تم هذا اليوم استلام مذكرة التعديلات الموردة  
في 10/03/2025 بدون رقم المتعلق بتغيير الهيئة  
التنفيذية للجمعية المحلية: المسماة: جمعية الطلائع  
لترقة الطفولة بلدية سعيدة.  
المسجلة تحت رقم : 08 بتاريخ : 2023/04/26  
المقر : المركب الرياضي الجواري حي البدار غوث  
التيجياني بلدية سعيدة.  
يترأسها السيد: فراهي عامر.  
باتالي يجب القيام بإجراءات الاشتراك وفقا لأحكام المادة  
18 الفقرة الثانية من القانون السالف الذكر.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية تيارت  
دائرة مدرسوسة  
بلدية مدرسوسة  
إعلان عن تجديد جمعية محلية  
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في  
12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات  
المحلية لاسيمما المادة 18 منه لقد تم هذا  
اليوم 01 أفريل 2025 تجديد الهيئة التنفيذية  
للمحلية  
الجمعية المحلية  
المسماة: الجمعية الدينية لمسجد خالد بن  
الوليد  
المسجلة تحت رقم 02 بتاريخ 12-02-2014.  
الرئيس : مسارييد آحمد.  
المقر: مسجد خالد بن الوليد - قرية المطر  
لبپض - بلدية مدرسوسة.  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستقائم  
محكمة مستقائم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الآسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
حضوريا، ابتدائيا في الشكل: قبول اعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع: افراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 10-13-2024  
تحت رقم فهارس 5639 واعتماد تغير الخبرة المنجز من  
قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 10/20/2024 تحت رقم الفهارس 5824 واعتماد تغير  
الخبرة المنجز من قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 11-11-2024 وبالنتيجة الحكم  
والحكم على المدعى عليه بالحجر على المدعى عليه بن عيسى نمررين  
المولودة بتاريخ 11-06-1971 بوهران مع تعين المدعى عليه بن عيسى نمررين  
خيرة مقدمها عليه لرعايتها وادارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنه. مع امر ضابط الحال  
شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عدد ميلاد  
عنه. مع امر ضابط الحال على هامش ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش  
عنه ميلاد المحجوز عليه. مع الامر بنشر مذكرة  
بيان جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحويل المدعى  
القضائي المتعلق بالدعوى المالية والإدارية بما فيها  
مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وافصل به جهرا  
باجلية العلنية المنعقدة بتاريخ المحجوز عليه. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات كل من الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس/ أمين الضبط  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستقائم  
محكمة مستقائم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الآسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
حضوريا، ابتدائيا، حضوريا. في الشكل: قبول اعادة السير  
في الدعوى بعد تغير الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على  
المدعى عليه بعد انتزاعه بمدعى خديجة المولودة بتاريخ 10/05/1987  
فان الحق مع تعين ابوها المدعى بعد انتزاعه لشهادة والدتها داویة  
شاعنة مقدمها عليه لرعايتها وادارة شؤونها المالية والإدارية والقانونية بدلا عنها. مع امر ضابط الحال  
والادارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحال على هامش عقد ميلاد  
المحجوز عليه. مع امر ضابط الحال على نفقة المدعى. وتحميم المدعى  
المصاريف القضائية بالدعوى المالية والإدارية بما فيها  
مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وافصل به جهرا  
باجلية العلنية المنعقدة بتاريخ المحجوز عليه. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات كل من الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس/ أمين الضبط  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستقائم  
محكمة مستقائم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الآسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
حضوريا، ابتدائيا في الشكل: قبول اعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع: افراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 10-13-2024  
تحت رقم فهارس 5639 واعتماد تغير الخبرة المنجز من  
قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 10/20/2024 تحت رقم الفهارس 5824 واعتماد تغير  
الخبرة المنجز من قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 11-11-2024 وبالنتيجة الحكم  
والحكم على المدعى عليه بالحجر على المدعى عليه بن عيسى نمررين  
المولودة بتاريخ 11-06-1971 بوهران مع تعين المدعى عليه بن عيسى نمررين  
خيرة مقدمها عليه لرعايتها وادارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنه. مع امر ضابط الحال  
شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عدد ميلاد  
عنه. مع امر ضابط الحال على هامش ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش  
عنه ميلاد المحجوز عليه. مع الامر بنشر مذكرة  
بيان جريدة وطنية على نفقة المدعى. تحويل المدعى  
القضائي المتعلق بالدعوى المالية والإدارية بما فيها  
مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وافصل به جهرا  
باجلية العلنية المنعقدة بتاريخ المحجوز عليه. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات كل من الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس/ أمين الضبط  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستقائم  
محكمة مستقائم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الآسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
حضوريا، ابتدائيا في الشكل: قبول اعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع: افراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 10-13-2024  
تحت رقم فهارس 5639 واعتماد تغير الخبرة المنجز من  
قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 10/20/2024 تحت رقم الفهارس 5824 واعتماد تغير  
الخبرة المنجز من قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 11-11-2024 وبالنتيجة الحكم  
والحكم على المدعى عليه بالحجر على المدعى عليه بن عيسى نمررين  
المولودة بتاريخ 11-06-1971 بوهران مع تعين المدعى عليه بن عيسى نمررين  
خيرة مقدمها عليه لرعايتها وادارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنه. مع امر ضابط الحال  
شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عدد ميلاد  
عنه. مع امر ضابط الحال على هامش ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش  
عنه ميلاد المحجوز عليه. مع الامر بنشر مذكرة  
بيان جريدة وطنية على نفقة المدعى. تحويل المدعى  
القضائي المتعلق بالدعوى المالية والإدارية بما فيها  
مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وافصل به جهرا  
باجلية العلنية المنعقدة بتاريخ المحجوز عليه. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات كل من الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس/ أمين الضبط  
08.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستقائم  
محكمة مستقائم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولهذه الآسباب  
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا  
حضوريا، ابتدائيا في الشكل: قبول اعادة السير في الدعوى بعد  
الخبرة. في الموضوع: افراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع  
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 10-13-2024  
تحت رقم فهارس 5639 واعتماد تغير الخبرة المنجز من  
قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 10/20/2024 تحت رقم الفهارس 5824 واعتماد تغير  
الخبرة المنجز من قبل غور الحبيب المودع بتاريخ 11-11-2024 وبالنتيجة الحكم  
والحكم على المدعى عليه بالحجر على المدعى عليه بن عيسى نمررين  
المولودة بتاريخ 11-06-1971 بوهران مع تعين المدعى عليه بن عيسى نمررين  
خيرة مقدمها عليه لرعايتها وادارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنه. مع امر ضابط الحال  
شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عدد ميلاد  
عنه. مع امر ضابط الحال على هامش ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش  
عنه ميلاد المحجوز عليه. مع الامر بنشر مذكرة  
بيان جريدة وطنية على نفقة المدعى. تحويل المدعى  
القضائي المتعلق بالدعوى المالية والإدارية بما فيها  
مصاريف الخبرة المنجزة. بما صدر الحكم وافصل به جهرا  
باجلية العلنية المنعقدة بتاريخ المحجوز عليه. مع امر ضابط الحال  
الدينية بلدية سيرات كل من الرئيس وأمين الضبط.  
الرئيس/ أمين الضبط  
08.04.2025

المكتب العمومي للتوفيق  
للاستاذ قادري زهير مولى بوهران  
01 نهج الشیخ العربی التیسی - وهران  
هاتف: 041.33.00.33/06.61.40.10.10  
هبة قاعدة تجارية  
موجب عقد ثقافة وحررة الاستاذ قادري زهير بتاريخ  
07/04/2025، وهب السيد مرحوم محمد ابن عبد الله  
المولود بميسريدة الفواحة بلدية مرسى بن مهدى للملبس  
في 1942/08/27 الساكن بسيدي الشحمي رقم 07 سيدى  
معروف وهران في الشياع بنسبة الريع 4/1 لكل واحد من  
ابنائه السيد مرحوم ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
أبنائه موسى مرحوم ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
رشد، والسيد مرحوم رمضان المولود ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
الساكن بسيدي الشحمي رقم 07 مولود في 1968/11/23  
معروف وهران والسيد مرحوم رمضان المولود ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
أبنائه موسى مرحوم ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
رشد، والسيد مرحوم رمضان المولود ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
السترة الأولى مولود في 1971 الساكن بوهران رقم 08 شارع  
فرموکوست بيلال، والسيد مرحوم خديجه المولود بيلال  
ب雁ارى (0900) و雁ارى (0900) و雁ارى (0900)  
مجد الخامس قاعدة تجارية يعاصرها المنفذية والمادية  
المستقلة كمفيي وحمل اسم مفيي وحيد والكافنة بوهران  
رقم 06 هي الامير شارع محمد الخامس. وتمت هذه الهمة  
على أساس تقويم قدره 17,470,000 دج. وحال  
الموهوب لهم القاعدة التجارية الموجهة  
باجلية العلنية المنعقدة بتاريخ المحجوز عليه. وتقدم  
المعارضات أن وجدت المكتب المولود خلال خمسة عشر  
(15) يوما التي تلى آخر نشرة. النشرة الأولى / الموتى  
08.04.2025

**Agence de voyage SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

**SOS**  
Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.  
Tél:0670.641.690

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur ) acté + livret foncier . situé a cité lescurse avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information  
veuillez contactez le numéro  
0556 366 201

Journées Cirta du court-métrage  
à Constantine

## La 1<sup>e</sup> édition du 12 au 15 avril



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a souligné la nécessité de garantir "une qualité internationale" et de "respecter les délais" requis pour la réalisation du film sur l'Emir Abdelkader, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre du suivi périodique des grands projets culturels", M. Ballalou a effectué, samedi, une visite de travail au siège de l'établissement "Al Djazairi" pour la production, la distribution et l'exploitation du film "Emir Abdelkader", précise le texte. Lors de cette visite, le ministre a présidé une réunion de la commission scientifique chargée du suivi de la conformité du scénario aux faits historiques précis et composée d'experts et d'historiens.

Les organisateurs ont affirmé que le concert musical initialement prévu lors de la cérémonie d'ouverture a été annulé en solidarité avec Ghaza, ajoutant que des films hors compétition seront également projetés durant ces journées pour favoriser les échanges entre participants et permettre au public de découvrir diverses œuvres cinématographiques courtes. Les initiateurs de la manifestation ont espéré que les journées Cirta du court-métrage deviennent une tradition annuelle qui contribue à ancrer la culture du court-métrage et à offrir une plateforme de soutien aux jeunes talents et de promotion de leurs œuvres à l'échelle nationale et internationale.

Film sur l'Emir Abdelkader

## Le ministre de la Culture et des Arts insiste sur la qualité internationale et le respect des délais

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a insisté, samedi à Alger, sur l'importance de garantir "une qualité internationale" et de "respecter les délais" requis pour la réalisation du film sur l'Emir Abdelkader, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre du suivi périodique des grands projets culturels", M. Ballalou a effectué, samedi, une visite de travail au siège de l'établissement "Al Djazairi" pour la production, la distribution et l'exploitation du film "Emir Abdelkader", précise le texte. Lors de cette visite, le ministre a présidé une réunion de la commission scientifique chargée du suivi de la conformité du scénario aux faits historiques précis et composée d'experts et d'historiens. Ont assisté à cette réunion, le responsable chargé de la gestion de l'établissement "Al Djazairi", le président de son conseil d'administration, le responsable de la gestion du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et ce, en vue de s'enquérir

Journée du manuscrit arabe

## Ballalou se félicite des opérations de restauration et de numérisation des manuscrits en Algérie

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, s'est félicité, dimanche à Alger, du déroulement des opérations de restauration et de numérisation des manuscrits en Algérie, les qualifiant d'essentielles pour la protection et la conservation de ces trésors qui font partie intégrante du patrimoine national.

A l'occasion de la Journée arabe du manuscrit arabe (4 avril), M. Ballalou a visité le service des manuscrits et le laboratoire de restauration et de conservation de la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA), où il a pu découvrir de précieux manuscrits et s'enquérir du déroulement des opérations de restauration et de conservation.

Selon le ministre, "ces opérations se déroulent grâce aux techniques de pointe, sous la supervision de techniciens et d'experts qui veillent à assurer une restauration et une numérisation régulières ayant concerné à ce jour le tiers de ces trésors".

"La restauration et la numérisation du tiers de ces manuscrits est en lui-même un exploit dont nous sommes fiers", s'est réjoui le ministre, citant "un programme de restauration de 30000 documents manuscrits durant l'année en cours".

"La BNA et le Centre national des manuscrits (CNM) d'Adrar ont procédé, l'année dernière, à la restauration de 17000 documents et l'opération se poursuit toujours", a-t-il ajouté.

Les opérations de restauration et de numérisation se poursuivent grâce à la conjugaison des efforts du ministère de la Culture et des Arts, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs



et du Centre national des archives, a souligné le ministre, saluant le rôle des responsables des armoires qui "veillent à protéger leurs ouvrages et lutter contre la vente illicite et le pillage de ces manuscrits qui font partie intégrante du patrimoine national".

Ainsi, la BNA abrite "un trésor d'ouvrages rares dans le monde, qui font partie du patrimoine détenu par les établissements du secteur de la culture, avec 10000 manuscrits répartis entre la BNA et le CNM d'Adrar", a-t-il fait savoir.

Il a souligné la "nécessité de soutenir ces efforts en invitant les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENSCRBC) à travailler avec la BNA pour former des techniciens dans le domaine".

A cette occasion, il a appelé tous les propriétaires des manuscrits à se rapprocher de la BNA et du CNM d'Adrar afin de protéger et de numériser ce patrimoine, car ce sont des trésors qui reflètent l'histoire de l'Algérie", rappelant que "pendant la période coloniale, il y a eu une hémorragie de manuscrits dont une importante

collection a été transférée à l'étranger et se trouve aujourd'hui aux enchères publiques et privées".

M. Ballalou a annoncé, par ailleurs, que l'Algérie avait inscrit deux manuscrits au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO, à savoir "Al-Mustamalah min Kitab Al-Takmila" d'Ibn Ahmad Ibn Uthman Ibn Qaymaz Al-Dahabi, et "Al-Qanun fi Al-Tibb" d'Ibn Sina.

Le service des manuscrits de la BNA "compte 6902 manuscrits, dont le plus ancien remonte au IIe siècle de l'Hégire", a indiqué Mme Benyahia Fatouma, responsable du service des manuscrits et ouvrages rares à la Bibliothèque, précisant que "ce manuscrit comporte quelques versets coraniques écrits sur du peau de gazelle en calligraphie Kufi irakienne", en sus d'autres manuscrits en calligraphie arabe.

Rappelant que l'Algérie avait déposé récemment le dossier d'inscription de "l'art de l'ornementation avec des bijoux en argent émaillé de l'habit féminin de la région de Kabylie : fabrication, conception et port" sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le ministre a affirmé que cette démarche constitue "un pas important en matière de diplomatie culturelle algérienne". M. Ballalou a indiqué que l'Algérie a désormais déposé sur la table de l'UNESCO, "deux dossiers relatifs au patrimoine culturel immatériel, à savoir le zellige et l'habit et bijoux kabyles, pour examen lors des prochaines sessions".

Le ministère compte également "déposer 12 dossiers concernant le patrimoine culturel matériel afin de mettre à jour la liste indicative inscrite au nom de l'Algérie auprès de l'UNESCO", a-t-il ajouté.

Le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que cette opération ayant insufflé "une dynamique très importante", s'inscrit dans le cadre de "la sécurité culturelle et de la protection du patrimoine national algérien authentique", ainsi que "la valorisation et l'intégration de ce patrimoine dans la dynamique socioéconomique du pays".



de l'avancement des préparatifs liés à cet important projet cinématographique dans ses différents aspects.

Le ministre a insisté, lors de la rencontre, sur "la nécessité du respect strict du calendrier fixé pour le projet", soulignant qu'il est important que "le film soit à la hauteur des attentes du peuple algérien et de la vision des hautes autorités représentées par le président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune", et que cette œuvre cinématographique soit "de qualité internationale et consacre la grandeur de ce symbole national", lit-on dans le communiqué.

Cette rencontre périodique s'inscrit dans le cadre de l'attachement du ministère à suivre "minutieusement" les différentes étapes de réalisation de ce film "pour garantir le respect des délais ainsi que les plus hauts niveaux de qualité dans la production".

09h30 Amour, gloire et beauté  
 10h00 Les Feux de l'amour  
 10h45 Petits plats en équilibre  
 10h50 Les douze coups de midi  
 11h55 Petits plats en équilibre  
 12h00 JT 13h  
 12h40 Petits plats en équilibre  
 12h45 Météo  
 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 13h20 Triangle amoureux secret  
 14h55 Quatre mariages pour une lune de miel  
 16h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h30 Ici tout commence  
 18h10 Demain nous appartient  
 19h45 My Million  
 19h50 Météo  
 20h00 C'est Canteloup  
 20h10 Koh-Lanta  
 22h40 Une famille en or  
 23h00 New York Unité Spéciale  
 23h55 New York Unité Spéciale

04h00 Les sauvages  
 05h00 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
 06h41 En aparté  
 06h13 Engrenages  
 07h09 La boîte à questions  
 07h16 To the Moon  
 09h24 Têtâtête(s)  
 10h38 Une affaire de principe  
 11h12 La boîte à questions  
 11h23 En aparté  
 11h58 Clique  
 12h29 Dope Girls  
 13h24 Dope Girls  
 14h20 Largo Winch : Le prix de l'argent  
 15h58 Joker : Folie à deux  
 18h12 La boîte à questions  
 18h20 Clique  
 18h55 En aparté  
 19h32 En aparté  
 20h10 Hors-saison  
 22h03 Clique  
 22h35 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
 00h16 The Bikeriders  
 02h10 Lovebugs

04h30 Incroyables transformations  
 05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h35 M6 Boutique  
 08h45 Ça peut vous arriver  
 10h35 Ça peut vous arriver chez vous  
 11h40 Météo  
 11h45 Le 12.45  
 12h40 Un jour, un doc  
 13h50 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h25 La roue de la fortune  
 17h35 La meilleure boulangerie de France  
 18h45 Le 19.45  
 19h35 Scènes de ménages  
 20h10 Appel à témoins  
 21h20 Appel à témoins  
 22h30 Appel à témoins : l'enquête continue  
 23h25 Et si on se rencontrait ?  
 00h35 Et si on se rencontrait ?

10h00 Rails d'antan  
 10h45 Mon jardin aux mille abeilles  
 12h00 Les combattantes de l'avortement  
 12h35 Les deux cavaliers  
 14h25 Des volcans et des hommes  
 14h50 Le peuple des océans  
 15h35 Le peuple des océans  
 16h20 Invitation au voyage  
 17h05 Invitation au voyage  
 17h55 Voyage en cuisine  
 18h30 Le dessous des images  
 18h45 Arte journal  
 19h05 28 minutes  
 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 20h00 Russie, Chine, Iran : La revanche des empires  
 21h35 L'Inde, miracle ou mirage économique ?  
 22h35 Hydrogène : révolution ou illusion ?  
 00h55 Herbert Blomstedt dirige les Wiener Philharmoniker  
 02h15 Le petit peuple du potager

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

21h10

## APPEL À TÉMOINS



Touchées par une disparition ou un meurtre, des familles veulent éclaircir des affaires non élucidées.

Dans ce numéro, les proches de Laurence Mangué et de Jean Wilmart-Tessier lancent des appels à témoins. La première, 53 ans, s'est volatilisée après avoir quitté son domicile conjugal en pleine nuit en 2017 à Saïx (Tarn).

Le second n'a quant à lui jamais été revu depuis qu'il a pris la route en 2023 pour rejoindre un ami dans le Sud. La fille de Jean-Claude Rivière, retrouvé mort, entièrement nu, en 2021 dans son appartement maculé de sang à Sées (Orne), cherche aussi la vérité.

**Presentateur:** Julien Courbet

21h10

## LA MALÉDICTION DU LYS



Un promoteur immobilier bordelais, candidat à la mairie, est retrouvé assassiné chez lui, selon un mode opératoire datant de l'époque de l'esclavage et réservé aux fugitifs noirs. Issus de grandes familles aux passés liés à la traite négrière, ses intimes amis font la macabre découverte. Clémence Lacoste, une capitaine de police locale, fait équipe avec le lieutenant parisien Antoine Rosy, enclin à la bureaucratie. Ils unissent leurs forces pour résoudre une affaire complexe, dévoilant au passage des secrets enfouis de l'histoire de Bordeaux et explorant leurs propres origines.

**Realisateur:** Philippe Niang  
**Scénariste:** C. Guyot, M. Guyot

20h50

## HORS-SAISON



Mathieu, un célèbre acteur, traverse une crise. Il abandonné en dernière minute le premier rôle d'une pièce de théâtre qui reposait sur lui pour partir quelques jours en thalassothérapie sur la côte bretonne. Dans l'établissement, peu fréquenté, le comédien traîne sa mélancolie et son ennui, acceptant de plus ou moins bonne grâce les manifestations d'affection et de reconnaissance du personnel et des pensionnaires. C'est alors qu'il reçoit un mot dans sa chambre. Celui-ci est écrit par Alice, avec laquelle il a été en couple quinze ans plus tôt.

**Realisateur:** Stéphane Brizé  
**Scénariste:** Stéphane Brizé, Marie Drucker



ORAN

27 | 15

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

06h41  
19h29  
76%  
13 km/h

Alger  
Constantine  
Annaba  
Ouargla  
Mostaganem  
Béchar

19-12
20-05
22-09
28-14
25-16
28-16

Poliomyélite à Ghaza

### Mise en garde contre l'interdiction de l'accès des vaccins

**L**e ministère palestinien de la Santé a mis en garde contre l'interdiction par l'entité sioniste de l'entrée de vaccins contre la poliomyélite dans la bande de Ghaza, qui aurait un impact désastreux sur la santé de milliers d'enfants. Dans un communiqué relayé dimanche par des médias, le ministère a indiqué que 602000 enfants risquent une paralysie permanente et des handicaps chroniques si l'interdiction par l'entité sioniste des vaccins destinés à la bande de Ghaza se poursuivait. Il a ajouté que l'interdiction par l'occupation sioniste de l'entrée de vaccins contre la polio dans la bande de Ghaza constitue une bombe à retardement, soulignant qu'il s'agit d'une volonté de cibler indirectement les enfants de Ghaza. "Empêcher l'entrée des vaccins signifie l'affondrement des efforts déployés au cours des sept derniers mois, ce qui signifie que des répercussions graves et catastrophiques s'ajouteront au système de santé déjà éprouvé, en plus de multiplier les répercussions sociales et économiques", a prévenu le ministère. Le ministère de la Santé a appelé les autorités compétentes à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle autorise l'entrée des vaccins et permette des passages sûrs pour garantir l'accès des enfants dans diverses zones de la bande de Ghaza. Les organisations de défense des droits humains, gouvernementales et internationales, ont déjà mis en garde contre les répercussions du renforcement continu du blocus sioniste sur la bande de Ghaza.

Maroc

### Des milliers de manifestants dénoncent la normalisation avec l'entité sioniste

**D**es dizaines de milliers de Marocains ont manifesté dimanche à Rabat pour dénoncer la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste qui mène une guerre d'extermination et un nettoyage ethnique contre le peuple palestinien. Brandissant des drapeaux et des posters de martyrs palestiniens, les manifestants ont tenu à réaffirmer leur engagement en faveur de la cause palestinienne et de dénoncer la trahison du régime du Makhzen qui a préféré être du côté de l'occupation sioniste criminelle, au détriment du peuple palestinien. Les nombreux manifestants ont scandé à voix déployée tout au long de leur marche qui a ébranlé depuis le centre de la capitale Rabat, des slogans en soutien à la cause palestinienne et contre la normalisation avec l'entité sioniste, ont rapporté des médias. "La normalisation est un crime", "la normalisation est une catastrophe", "la Palestine et le Maroc: un seul peuple", "Tous avec Ghaza", sont, entre autres, les slogans scandés par les manifestants. Sur les pancartes et banderoles brandies également à cette occasion, les manifestants ont tenu aussi à dénoncer les nombreuses concessions faites par le régime marocain à l'entité sioniste, à l'instar de la transformation du port de Tanger en un passage pour les armes à destination de l'entité sioniste. Les manifestants ont dénoncé aussi la répression systématique exercée par le régime du Makhzen contre les militants marocains qui luttent contre la normalisation.

De Mistura aux Camps de réfugiés

### Le droit des Sahraouis à l'autodétermination réaffirmé

**L**'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a achevé samedi sa visite dans les Camps de réfugiés sahraouis portant sur la réalité et les perspectives du processus de paix parrainé par les Nations unies dans la dernière colonie d'Afrique, et au cours de laquelle l'attachement du peuple sahraoui à ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance a été réaffirmé. Au cours de sa visite de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de son briefing qu'il tiendra devant le Conseil de sécurité onusien à la mi-avril courant, De Mistura a rencontré les responsables sahraouis, à leur tête le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, et les représentants du peuple sahraoui ainsi qu'avec les composantes de la société civile sahraouie, qui ont unanimement réitéré l'attachement du peuple sahraoui à son droit inaliénable à l'autodétermination et au recouvrement de la liberté et de l'indépendance. Lors de la réception officielle donnée à Staffan de Mistura, au siège de la présidence sahraouie, Brahim Ghali, a réitéré l'"attachement du Front Polisario aux revendications légitimes du peuple sahraoui et la poursuite de son combat jusqu'à obtenir gain de cause et arracher son indépendance". Dans une déclaration aux médias à l'issue de la rencontre entre MM. Ghali et De Mistura, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidi Omar, a souligné que "la discussion lors de cette réunion a porté sur la réalité et les perspectives du processus de paix parrainé par les Nations unies au Sahara occidental", occupé par le Maroc depuis 1975. Et de préciser: "Au cours de cette réunion, le président Ghali a exprimé l'attachement du peuple sahraoui à son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance, et son engagement à travailler et à coopérer avec les Nations unies et l'Union africaine (UA) pour



parvenir à une solution juste et durable à la question du Sahara occidental, qui reste à l'ordre du jour des Nations unies en tant que question de décolonisation". Sidi Omar a souligné, par ailleurs, que la visite de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU "s'inscrit dans le cadre d'une tournée qui l'a conduit dans la région pour rencontrer les deux parties au conflit, le Front populaire de libération de Sagouia el-Hamra et Rio de Oro et l'Etat d'occupation marocain, pour discuter de la situation actuelle et la présenter dans le cadre du briefing qu'il fera devant le Conseil de sécurité le 14 avril". La visite de De Mistura a été, en outre, l'occasion de "mettre l'accent sur le cadre juridique de la question sahraouie et l'adhésion du peuple sahraoui à son droit à la liberté et à l'indépendance et à son droit à la résistance légitime, tout en espérant que les Nations unies prendront des mesures concrètes pourachever la décolonisation de la dernière colonie en Afrique", a tenu à préciser également Sidi Omar. L'émissaire onusien pour le Sahara occidental a, par ailleurs, rencontré samedi à la maison d'hôtes au camp Chahid El-Hafed des réfugiés sahraouis et une délégation sahraouie conduite par le Premier ministre, Bouchraya Hamoudi

Bayoune, accompagné de membres du gouvernement, du ministre d'Etat chargé des Affaires diplomatiques à la présidence de la République sahraouie, Mohamed Salem Ould-Salek et Sidi Omar. Il avait aussi rencontré des représentants de jeunes et de femmes sahraouis, des représentants du Conseil national sahraoui (CNS) et du Conseil consultatif sahraoui, avant de clôturer sa visite par des entretiens officiels, au siège de la Présidence sahraouie. Au cours des discussions, les membres du Conseil national sahraoui ont réitéré, eux aussi, leur attachement à la revendication de liberté, d'indépendance et de parachèvement de la souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République sahraouie. Ils ont plaidé également pour que la MINURSO "couvre aussi la protection des droits de l'homme dans les territoires occupés, au regard des souffrances endurées par le peuple sahraoui du fait de la répression subie sous l'occupation". Pour Mohamed Smail, membre du CNS, la rencontre a été mise à profit par les membres de cette instance pour faire parvenir une série de messages à De Mistura, "dont la décision du peuple sahraoui désignant le Front Polisario comme son seul et légitime représentant, jusqu'au recouvrement de sa souveraineté".

Soudan du sud

### L'UNFPA tire la sonnette d'alarme face à une crise Humanitaire

**L**e Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) lance un appel urgent à l'aide humanitaire pour le Soudan du Sud, alors que l'escalade des tensions politiques menace de déstabiliser davantage un pays déjà en proie à une grave crise humanitaire. Cet avertissement crucial intervient suite à la mise en résidence surveillée du premier vice-président Riek Machar, un événement qui fait craindre une recrudescence des violences et un blocage de l'accès humanitaire. Dans un communiqué officiel, l'UNFPA a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation. L'agence onusienne appelle instamment tous les dirigeants politiques du Soudan du Sud à accorder la priorité absolue à la paix, à la stabilité et au bien-être des populations civiles, dont une majorité dépend désormais de l'aide humanitaire. « Plus des deux tiers de la population dépendent dé-

sormais de l'aide humanitaire, tandis que le financement des services essentiels se tarit », alerte l'UNFPA qui souligne l'urgence d'une action concertée. L'instabilité politique actuelle, marquée par les tensions entre les partisans du président Salva Kiir et ceux de Riek Machar, risque de compromettre les efforts humanitaires et d'empêcher la distribution de services vitaux à ceux qui en ont le plus besoin. L'UNFPA rappelle que cette crise survient dans un contexte déjà fragile, où les communautés du Soudan du Sud sont confrontées à un accès limité, voire inexistant, aux services de santé essentiels. L'agence met en lumière l'impact dévastateur de cette situation sur les populations les plus vulnérables. Avec plus de 9,3 millions de personnes nécessitant une aide humani-

taire d'urgence, dont 2,4 millions de femmes en âge de procréer, la vie, la santé et la dignité de ces femmes et des filles sont en jeu. Face à cette urgence humanitaire grandissante, l'UNFPA lance un double appel. Premièrement, elle exhorte tous les acteurs présents sur le terrain à faciliter un accès humanitaire sans entrave, garantissant ainsi que les organisations partenaires puissent acheminer l'assistance nécessaire aux populations affectées. Deuxièmement, l'agence onusienne appelle la communauté internationale à intensifier son soutien au Soudan du Sud. « La communauté internationale doit également intensifier son soutien au Soudan du Sud, en renforçant les efforts humanitaires et en veillant à ce que les ressources atteignent les populations les plus vulnérables », insiste l'UNFPA.